

Justice : 10 ans de prison requis contre Skander Ould Abbès et 5 ans contre Tliba P. 4

**POUR SES PROPOS «RIDICULEMENT IRRESPONSABLES»
Belani réplique au représentant du Maroc à l'ONU**

Lire l'article de El-Houari Dilmé page 4

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

PUBLICATION DU «RÉFÉRENTIEL DES PRIX DE L'IMMOBILIER»

Fini, les sous-déclarations ?

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2



**HYDROCARBURES
L'augmentation des prix des carburants pas à l'ordre du jour**

Lire l'article de El-Houari Dilmé page 2

**TEBBOUNE ACHÈVE SA VISITE EN TURQUIE
Renforcement des liens entre Alger et Ankara**

Lire l'article de A. Zerzouri page 3

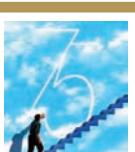


ANESTHÉSISTES ET RÉANIMATEURS

Le syndicat revient à la charge

Lire l'article de M. Aziza page 4

**DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
À CANNES : TEWFIK HAKEM**



Exclusif: avant la montée des marches du film d'ouverture «Coupez !» dans lequel il joue, Lyès Salem a accordé une interview

au Le Quotidien

«C'est à nous de présenter l'Emir Abdelkader aux Algériens et au monde, pas l'inverse» P. 9

Publication du «référentiel des prix de l'immobilier»

**Fini,
les sous-déclarations ?**

La Direction générale des impôts (DGI) a rendu public, lundi, le « référentiel des prix de l'immobilier relatif à la période biennale 2021-2022 ». Classé par « wilaya, communes, zones et par type de biens (immeubles individuels, collectifs et semi-collectifs ; locaux, terrains...) », ce référentiel servira, selon un communiqué de la DGI, à « l'appréciation et le contrôle des valeurs déclarées au titre des transactions réalisées, en matière d'impôts et taxes précités, ainsi que pour l'évaluation des biens en matière d'impôt sur la fortune ».

Mohamed Mehdi

La publication du référentiel des prix de l'immobilier «vise à assurer plus de transparence», ajoute la Direction générale des impôts qui annonce également une prochaine publication des «référentiels des valeurs locatives».

Ainsi, plus d'un an après l'annonce d'un «projet de texte réglementaire pour fixer les prix de référence des biens immobiliers», pour «établir les tarifs de référence de la valeur vénale et réelle des biens immobiliers en vue d'appliquer l'impôt sur la fortune et les droits d'enregistrement», la DGI dresse un référentiel pour chaque commune dans chaque wilaya.

Le communiqué de la DGI s'adresse aux «personnes physiques et morales, réalisant des transactions immobilières, de biens bâtis et/ou non bâtis», pour (faire) respecter la «fourchette» de prix (valeur minimum-valeur maximum) de «valeurs vénales immobilières (prix du marché)» des différents biens immobiliers, y compris les terrains.

«Il s'agit d'un document reprenant des fourchettes (valeur minimum-valeur maximum) de valeurs vénales immobilières (prix du marché), conçu par la Direction générale des impôts sur la base d'informations recueillies auprès de divers organismes, agences, entreprises et offices, activant dans le domaine de l'immobilier», explique le communiqué. La DGI précise que la «valeur vénale» est «le seul paramètre retenu par la législation fiscale en vigueur, en matière de transactions immobilières», afin de déterminer «la base imposable aux droits d'enregistrement, à la taxe de publicité foncière et à l'impôt sur le revenu global (plus-values de cessions)».

Selon la même source, l'administration fiscale utilisera la «valeur vénale» publiée «pour l'appréciation et le contrôle des valeurs déclarées au titre des transactions réalisées» pour le calcul des «impôts et taxes» et «l'évaluation des biens en matière d'impôt sur la fortune».

DES FOURCHETTES DE PRIX EN FONCTION DE PLUSIEURS CRITÈRES

Selon le document portant «Termes de références relatifs

aux transactions d'immeubles individuels - semi-collectifs - collectifs et terrains Période biennale 2021-2022», rendu public par la DGI, les fourchettes de prix (indiqués en dinars/m²) sont établies en fonction de plusieurs critères. Le premier concerne la «nature de l'immeuble», à savoir qu'il s'agit d'un immeuble «individuel, collectif et semi-collectif, locaux commerciaux et locaux à usage professionnel, hangars, terrains nus, terrains agricoles plats (prix à l'hectare) ou terrains agricoles en pente (prix à l'hectare)».

Le second critère a trait au «type d'immeuble» selon qu'il soit «standing, amélioré, économique, ou précaire». Dans le cas des locaux commerciaux, les prix varient selon qu'il s'agisse d'une artère «haute-moyennement, moyenement ou peu commerciale». Pour les «terrains nus» sont pris en compte les aspects de «pleine propriété» ou «d'indivision», le nombre de façades et de «racordement», ou de foncier «industriel». Quant aux terrains agricoles, ils sont classés selon une potentiellement «élevée, moyenne ou faible».

Le troisième et dernier critère concerne la «zone» où se situe le bien immobilier selon qu'il s'agisse d'une zone «résidentielle, centre-ville, périphérique ou d'éloignement». Pour rappel, selon une déclaration du directeur de la législation et de réglementation fiscale au niveau de la Direction générale des impôts (DGI), en janvier 2021, l'élaboration de ce référentiel a été confiée à une commission composée de représentants de l'administration fiscale, de l'administration des domaines, des ministères de l'Habitat et de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Pour tenir compte des «évolutions pouvant affecter le marché de l'immobilier», ces fourchettes de prix minimums et maximums feront l'objet «d'une actualisation périodique», selon le communiqué de la DGI. Les détails de ce référentiel sont téléchargeables par wilaya sur le site de la DGI : [https://www.mfdgi.gov.dz/referentiels].

La Direction générale des impôts annonce également la publication prochaine d'un «référentiel des valeurs locatives» pour déterminer les «bases imposables en matière d'impôt sur le revenu global/Catégorie des revenus fonciers».



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Le retrait du Mali du groupe G5 et de la force militaire conjointe de lutte contre le terrorisme au Sahel, officiellement pour cause d'opposition de certains Etats à sa présidence, une présidence tournante qui lui échoit depuis la fin du mandat du président tchadien en février dernier, n'est pas une surprise en soi. Mais la secousse laissera certainement des dégâts sur les fondations de ce cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale en matière de politiques de développement et de sécurité.

Un G5 qui a perdu de sa puissance durant ces derniers mois, depuis l'éclatement de la crise entre Paris et Bamako, l'entrée en scène sur le sol malien du groupe Wagner, ainsi que les coups d'Etat militaires qui ont touché trois pays sur les cinq qui composent le G5, en l'occurrence le Burkina Faso, le Tchad et le Mali. Cette situation, qui a créé une grave crise entre les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéo), en sus du retrait de la force militaire française Barkhane du Mali révèlent autant d'éléments précurseurs de la crise au sein du G5.

Et l'arrivée de Wagner sur le terrain, auquel s'oppose énergiquement la France, ainsi que d'autres pays engagés militairement au Sahel, ne peut que lui apporter le coup de grâce, aujourd'hui ou demain. Sommes-nous, ainsi, en présence d'une reconfiguration du paysage sécuritaire en matière lutte contre les groupes terroristes, ou le G5 deviendra-t-il un G4, voire même un G3, et continuera d'occuper le terrains dans cette région désertique qui constitue

Le G5 n'est plus!

l'un des refuges les plus sûrs pour les criminels et les groupes terroristes ?

En tout état de cause, le G5, tel qu'il a été formé en 2014, n'existe plus après le retrait du Mali. Certains observateurs ne voient pas d'inconvénient à ce retrait du Mali, estimant qu'il ne va pas peser sur le terrain pour plusieurs raisons, dont celle liée à son absence ces derniers temps dans la lutte contre le terrorisme, qui a permis aux autres pays de s'adapter à cette situation.

Mais, il y a encore d'autres changements dans l'air qui concernent l'hostilité de plus en plus marquée contre la présence française dans la région, et qui augurent d'une remise en cause des fondements d'un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale en matière de politiques de développement et de sécurité, vraisemblablement dépassé par l'évolution géostratégique qui marque de son empreinte la région du Sahel.

Hier c'était le Mali, aujourd'hui ce sont les populations au Tchad qui manifestent leur rejet de la présence militaire française dans leur pays, et à qui le tour demain ? Sûr que l'Algérie suit de près le développement des événements, qui lui donne raison au moins sur un point, le fait d'avoir refusé dès le départ, en 2014, de faire partie de cette organisation. Aussi, ces profonds remous rapprochent plus le Mali de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, signé le 20 juin à Alger, dont la mise en œuvre était depuis recommandée par les autorités algériennes, et aujourd'hui soutenu par la Russie, les Etats-Unis et la France.

**Hydrocarbures
L'augmentation des prix des carburants pas à l'ordre du jour**

El-Houari Dilmi

S'exprimant, hier, sur les ondes de la chaîne II de la Radio nationale, le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil, a indiqué que les Nations unies «ont félicité l'Algérie pour la politique adoptée depuis juillet dernier, d'éliminer définitivement l'essence avec plomb et la suppression de l'essence super et normal des stations-service». «Cette politique des pouvoirs publics s'est montrée très efficiente, d'abord au regard de ses répercussions positives sur la santé du citoyen, mais a surtout permis une autosuffisance du pays en matière de production de carburants, estimée aujourd'hui à plus de 4 millions de tonnes annuellement, alors que les besoins du marché national sont estimés

à 3,8 millions de tonnes», a encore déclaré le président de l'ARH. Ce dernier a également indiqué que l'Algérie a économisé plus de 500 millions de dollars annuellement depuis l'arrêt des importations de carburants, ajoutant que l'Algérie «restait le seul pays au monde à utiliser de l'essence mélangée avec du plomb», a-t-il révélé. Et d'ajouter que le mazout servi dans les stations-service n'est pas nocif pour la santé. Rachid Nadil a aussi déclaré que l'Etat «n'a pas l'intention d'augmenter les prix des carburants et nous continuerons de subventionner les prix pratiqués actuellement par les stations-service malgré leur coût élevé» pour l'Etat, a-t-il précisé. Le même responsable n'a cependant pas exclu que «certaines nouvelles stations-service appliquent de très légères augmentations qui ne dépassent pas quelques centimes compte tenu des faibles marges bénéficiaires». Le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures a également indiqué que l'ARH a agréé 11 investisseurs privés dans le domaine du stockage et de la distribution de carburants depuis l'adoption de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, pour passer à 14 distributeurs prochainement, aux côtés des 2.700 stations-service dont 90% détenues par l'entreprise Naftal. L'invité de la Radio a déclaré, par ailleurs, que les 58 directeurs de wilaya de l'énergie seront invités à une rencontre nationale en juin prochain pour «uniformiser la compréhension et l'interprétation des textes d'application issus de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, y compris en matière d'investissement».

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication**
Mohamed Abdou BENABBOU

**Direction - Administration
Rédaction centrale**
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

**Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20**
**Imp. : Oran : imprimerie
«Le Quotidien d'Oran»
Alger : imprimerie «Le Quotidien d'Oran»
Constantine : S.I.E.**
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

**INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr**
Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44
Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Tebboune achève sa visite en Turquie Renforcement des liens entre Alger et Ankara

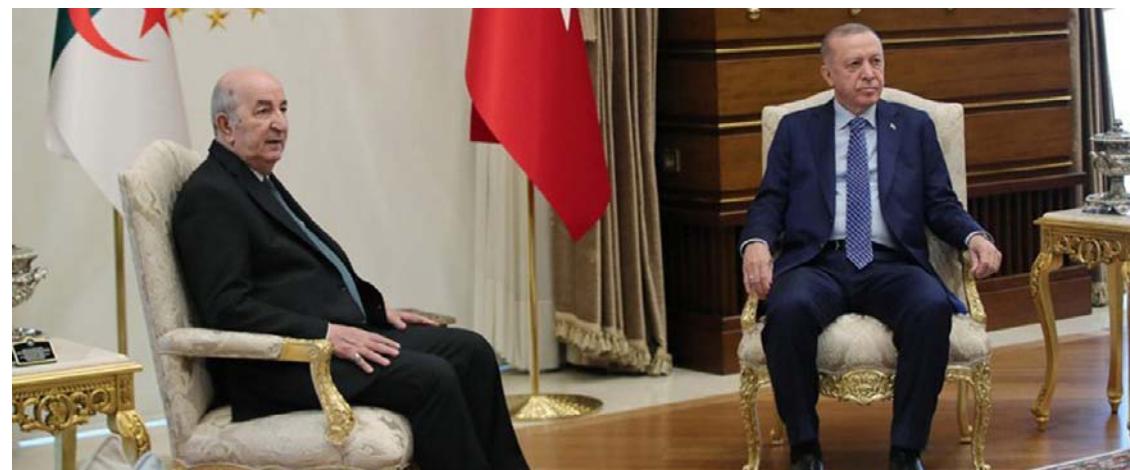
A. Zerzouri

Riches, profonds et fructueux pour les deux peuples et les deux pays», c'est ainsi que le Président Tebboune a qualifié les entretiens avec son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, en tête-à-tête avant d'être élargis aux délégations des deux pays, à l'occasion de sa visite d'Etat en Turquie, qui s'est étalée sur trois jours, du 15 au 17 mai. Et la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente, dans divers domaines, redessine la coopération bilatérale à tous les niveaux et insuffle la dynamique escomptée aux relations bilatérales historiques ancrées dans l'histoire et distinguées entre les deux pays frères. Les accords concernent pratiquement tous les secteurs comme l'énergie et les mines, les finances, le commerce, l'industrie, l'information et la communication, les travaux publics, la pêche, les sciences & technologies et l'innovation, les micro-entreprises, les œuvres sociales, la formation professionnelle, la culture, l'éducation, l'environnement et la lutte contre le crime organisé transfrontalier. Les présidents Tebboune et Erdogan ont co-présidé par la suite les travaux de la première session du Conseil de coopération de haut niveau entre les deux pays, et cosigné la Déclaration commune de la première réunion de ce Conseil. Lors d'une conférence de presse animée conjointement avec son homologue turc, le Président Tebboune a relevé que sa visite en Turquie intervenait dans un «contexte exceptionnel», l'Algérie s'apprêtant à célébrer dans quelques semaines le 60^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, et par la même occasion, le 60^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques avec la Turquie. Mettant en avant la volonté des deux pays de porter le volume des investissements turcs en Algérie à plus de 10 milliards Usd, le chef de l'Etat s'est félicité des «étapes importantes franchies par les deux pays ensemble», lesquelles, a-t-il dit, «viennent enrichir nos relations historiques privilégiées et renforcer notre processus de partenariat stratégique». Sur les plans régional et international, le président de la République a affirmé que ses entretiens avec son homologue turc ont fait ressortir une convergence de vues sur les questions d'intérêt commun, en tête desquelles la question palestinienne, la crise en Libye et la situation dans la région du Sahel.

OUVERTURE D'UN CONSULAT TURC À ORAN

Pour rappel, sur un plan régional, et à la veille de la visite d'Etat du Président Tebboune

en Turquie, certains médias marocains proches du «Makhzen», ont tenté de parasiter cette visite en affirmant que la Turquie soutiendrait l'initiative marocaine sur le Sahara occidental. Chose qui a été vite démentie par la Turquie. Lors de cette conférence de presse, le Président Erdogan a indiqué de son côté que son pays considérait hautement le rôle joué par l'Algérie en Afrique du Nord et au Sahel. «En tant que pays qui joue un rôle important pour assurer la sécurité et la paix dans le continent africain, nous sommes déterminés à renforcer également notre coopération dans les industries militaires», a-t-il annoncé. Selon les observateurs, «la Turquie souhaiterait étendre sa présence politique, assurer ses intérêts économiques et sécuriser les marchés africains, lesquelles ambitions se croisent avec le retour progressif de l'Algérie dans sa profondeur arabe et africaine». Le Président Erdogan, qui a annoncé lors de la conférence de presse l'ouverture d'un consulat de la Turquie à Oran, a évoqué la possibilité de développer la coopération diplomatique par le biais des ministres des Affaires étrangères sous la supervision des présidents des deux pays, en poursuivant les réunions du Conseil de coopération conjoint. Sur le plan économique, Erdogan a mis en exergue la disposition de son pays à hisser la coopération bilatérale «au plus haut niveau», affirmant que la Turquie soutenait les démarches algériennes de diversification de l'économie, et continuera à «soutenir les investissements turcs en Algérie» où activent plus de 1.400 sociétés de ce pays, a ajouté le président turc. Relevant dans ce sillage que le forum d'affaires, qui s'est tenu le dernier jour de cette visite (hier mardi) à Istanbul, allait contribuer à l'augmentation des investissements et des échanges commerciaux entre les deux pays. Par ailleurs, le président turc a offert un cadeau symbolique au Président Tebboune consistant en un portrait de l'Emir Abdalkader et une correspondance avec sa traduction adressée par ce dernier en 1841 au Sultan Abdalmadjid dans laquelle il le félicitait pour son accession au trône, qui constitue la meilleure preuve des relations historiques et profondes unissant les deux pays. Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a également offert au Complexe présidentiel à Ankara, un dîner en l'honneur du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Hier, le Président Tebboune a été fait docteur honoris causa par l'université d'Istanbul. La cérémonie de remise du diplôme de docteur honoris causa au Président Tebboune s'est déroulée à l'université d'Istanbul devant ses éminents docteurs, en présence du vice-président de la Turquie, Fuat Oktay.



Raïna Raïkoum

Hamid Dahmani

Dans cette existence fatigante, il y a des gens polis, des gens très polis et des gens trop polis et bien sûr des gens très impolis, aussi. C'est vrai, qu'il y a des gens trop polis, corrects dans cette vie affiliée au faux-vrai. Dans le même ordre d'idées, il y a des gens respectables et des gens peu respectables qui se méprisent depuis la nuit des temps. En réalité, il faut se méfier des gens trop polis, parce qu'ils exagèrent dans la distribution de la politesse. Ce sont en réalité de faux gentils qui peuvent être pas du tout réguliers et très roublards dans leurs calculs. Les gens trop polis mettent les gens respectables dans la gêne en leur lissant le poil, pour arriver à leur fin. Le trop poli, sans se rendre compte, devient impoli à force de faire du polissage de poils. Les gens un peu benêt, brillent et en rajoutent dans leur semblant de politesse surnaturelle. On peut être poli « dh'rif », mais pas très sincère dans son

Des gens trop polis

avec les autres. Le mauvais, le violent, le bandit, le hautain, affiche populairement son impolitesse, gratuitement dans la rue. Dans un proverbe de notre terroir on dit « wajh lakhrouf, maarouf », la figure de l'agneau est connue. La bonne action, le bon geste, le sourire et la considération sont les meilleures qualités de la politesse. La politesse « d'rafa » est une marque de respect inaliénable qui ne peut être vendue comme de la patate. L'impolitesse est une goujaterie avec un pamphlet rempli de synonymes impolis. Ça ne sert à rien d'essayer de « polir » un impoli parce qu'il ne s'améliorera jamais. Il y a le bon et le mauvais pour départager les êtres. Être trop aimable, c'est être un peu trop fort chouia, et au-dessus de la norme respectable acceptée. Etre très impoli, c'est dépasser le minimum décent dans sa relation avec les autres.

Industrie pharmaceutique

3 médicaments sur 4 produits localement

Trois médicaments sur quatre étaient produits localement en 2021 grâce à l'adoption de mesures encourageant le développement industriel permettant de substituer à l'importation, a indiqué le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed.

"Pour la couverture de nos besoins, en 2021, l'industrie pharmaceutique nationale couvrait 66% des besoins en valeur, 75% en volume, c'est-à-dire, trois médicaments sur quatre sont produits localement grâce à l'adoption de mesures encourageant le développement industriel qui substituent à l'importation", a déclaré M. Benbahmed dans un entretien publié dans le n°3 du magazine panafricain "Les champions économiques".

Le taux de couverture en valeur était de 52% en 2019, précise-t-il, soulignant que cela illustre "la dynamique de croissance et de développement" que connaît le secteur depuis la création du ministère de l'Industrie pharmaceutique (en 2020, Ndlr), qui travaille aujourd'hui pour "augmenter davantage ce taux notamment à tra-

vers la production de médicaments à forte valeur ajoutée tels que l'anticancéreux et les insulines".

M. Benbahmed a précisé, en outre, que la réduction de la facture d'importation, "ne s'est pas faite au détriment des malades", au contraire, souligne-t-il, "elle est le résultat d'une meilleure régulation du marché et surtout de l'augmentation de la production nationale".

Selon le ministre, la production nationale des médicaments avait augmenté d'un (01) milliard de dollars en 2021 par rapport à 2019 (3,1 milliards de dollars en 2021, 2,4 en 2020 et 2,1 en 2019), ajoutant que la facture de l'importation des médicaments a été réduite en 2021 de 800 millions de dollars par rapport à 2019 (2 milliards de dollars en 2019, 1,7 en 2020, 1,2 en 2021), en limitant l'importation aux seuls médicaments essentiels non ou pas assez produits localement.

M. Benbahmed fait mention également d'une baisse de 20% du prix des Insulines importées, soit une économie de 10 milliards de dinars annuellement.

"Depuis l'installation du comité économique intersectoriel en jan-

vier 2021, nous avons priorisé l'enregistrement de certains médicaments et nous prévoyons une économie prévisionnelle de 50 millions de dollars par an, grâce au passage à la production nationale de 38 molécules biosimilaires et génériques auparavant importées, soit une substitution directe à l'importation de 50 millions de dollars/an", relève M. Benbahmed à ce magazine économique.

S'agissant de l'exportation, les prévisions pour cette année s'élèvent à hauteur de 50 millions d'euros, grâce à la mise en place d'un programme prévisionnel d'exportation, confie le ministre.

Il a également insisté sur l'importance accordée par son département ministériel à la recherche développement (R&D) dans le domaine pharmaceutique. "L'année 2021 a permis de réaliser une progression de 50% en terme de nombre de nouveaux produits lancés grâce à la mise en place d'un programme de transformation industrielle", dira-t-il, ajoutant qu'"à partir de cette année le développement prendra encore plus d'importance en investissant massivement dans la R&D près de 185 millions DA". Concernant les études cliniques, qui représentent "un maillon stratégique dans le processus de développement de l'industrie pharmaceutique", le ministre a révélé que son département "envisage de réaliser 100 études cliniques en 2022".

Il a précisé dans sens, que le ministère "ambitionne d'atteindre un volume de 200 millions de dollars à l'horizon 2024" en matière d'exportation des services dans le domaine pharmaceutique.

Coronavirus : 5 nouveaux cas et aucun décès enregistrés

Cinq (5) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) ont été enregistrés, alors qu'aucun cas de décès n'a été recensé ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265.828, celui des décès demeure inchangé, soit 6875 cas, de même que le nombre total des pa-

tients guéris qui est de 178.374 cas. Par ailleurs, un seul patient est actuellement en soins intensifs, ajoute la même source, notant que 44 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

Pour ses propos «ridiculement irresponsables» Belani réplique au représentant du Maroc à l'ONU

El-Houari Dilmi

L'incorrigeable voisin de l'Ouest continue dans ses manœuvres dilatoires dans le dossier du Sahara occidental, ne manquant pas comme toujours de cibler l'Algérie. L'envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani, a répliqué lundi aux propos «ridiculement irresponsables» tenus par le représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies, qui visaient à porter atteinte à l'unité nationale du peuple algérien.

«L'incorrigeable représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies a récidivé en tenant des propos ridiculement irresponsables attenant misérablement à l'unité nationale du peuple algérien», a indiqué Amar Belani, soutenant que l'unité du peuple algérien a été «forgée dans le creuset ardent de notre glorieuse guerre de libération nationale».

Et d'ajouter, «naturellement, lui dont l'Etat moderne (Maroc, NDLR) a été fondé par le résident général du protectorat français, le maréchal Lyautey (dont la statue équestre est

toujours à Casablanca) ne peut pas comprendre la conscience patriotique qui anime farouchement le peuple algérien dans la défense de son unité nationale et de l'intégrité territoriale de son pays».

Pour l'envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, «l'état de vassalité avéré de son pays, dont un ancien ambassadeur français soulignait, de manière offensante quoique avec justesse, que le Maroc est une «maîtresse qu'on doit défendre même si on n'en est pas amoureux», le disqualifie, à tout jamais, de proférer de telles contrevérités historiques et autres stupidités crasses à l'endroit du peuple et de la nation algérienne».

«En relisant les inepties de l'inénarrable ambassadeur, on ne peut que penser, avec gravité, au sort des milliers de Rifains pacifiques qui font l'objet d'une répression féroce et dont les leaders innocents croupissent dans les cachots moyenâgeux du royaume, soumis aux pires sévices et humiliations», a encore déclaré l'envoyé spécial. Amar Belani a, dans ce sens, rendu hommage à «ces vaillants fils du peuple du Rif qui vi-



vent sous la botte d'un Etat voyou policier rêvent d'une vie digne et décence et nourrissent l'espoir ardent de pouvoir, un jour, s'autodéterminer dans le prolongement de la légendaire République du Rif, proclamée un certain 18 septembre 1921 par le valeureux Mohamed ben Abdelkrim Al-Khattabi dont onalue avec déférence la mémoire d'un authentique fils du Rif, épris de liberté et de justice».

Anesthésistes et réanimateurs Le syndicat revient à la charge

M. Aziza

Le Syndicat autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation de la santé publique (Saamarsp) revient à la charge en décidant d'observer un rassemblement de protestation, le 23 mai prochain, devant le ministère de la Santé. Le syndicat veut remettre sur la table la plateforme de revendications, et ce, après moult actions de sensibilisation et de protestation. Contacté par nos soins, le secrétaire général du Saamarsp, Mohamed Amine Bendali, a affirmé qu'une année après des réunions marathoniennes et des actions de protestation, «on n'a rien obtenu». Il ajoute que la tutelle refuse de répondre aux

revendications «légitimes et simples» de la corporation. Pis encore, «nous n'avons reçu aucune réponse à nos lettres et correspondances adressées au ministère». Pourtant, affirme-t-il, «la question du statut et la nomenclature» n'est pas un projet de refoite ou de réforme complexe.

Le Saamarsp exige ainsi d'établir une nomenclature des actes et définir les tâches et rôles de tout un chacun pour éviter toute confusion.

Exigeant dans ce sens une protection juridique des auxiliaires médicaux en anesthésie et en réanimation. Aujourd'hui, les auxiliaires médicaux n'ont pas une «nomenclature des tâches bien définie», pourtant, «ils sont omniprésents dans les blocs opératoires»,

précise notre interlocuteur. Le syndicat réclame une nomenclature qui définit clairement la nature du travail ou des missions que doivent accomplir les auxiliaires médicaux en anesthésie et en réanimation, de l'exécution des prescriptions médicales et de la réalisation de tâches, jusqu'à la surveillance du patient en cours d'anesthésie et après l'acte chirurgical. Une nomenclature en suspens depuis 2011.

Le syndicat réclame la promulgation d'un décret exécutif portant création de l'Institut national pour la formation des anesthésistes qui aura la charge d'assurer une formation qualifiante en réanimation de santé publique avec une formation en interne.

Bandes de quartier, discours de haine Baisse «significative» du nombre de crimes

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a affirmé, mardi à Alger, que le projet de loi organique définissant les procédures et modalités de saisine et de renvoi devant la Cour constitutionnelle visait à «renforcer le principe de séparation des pouvoirs, et à protéger les droits des justiciables en leur permettant d'exercer le droit d'invoquer l'exception d'inconstitutionnalité».

En réponse aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une plénière consacrée à l'examen du projet de loi organique définissant les procédures et modalités de saisine et de renvoi devant la Cour constitutionnelle, M. Tabi a précisé que ce texte «a pour objectif de permettre aux justiciables d'exercer le droit d'invoquer l'exception d'inconstitutionnalité devant la Cour constitutionnelle».

Une mesure qui offrira aux justiciables d'autres opportunités légales pour faire valoir leurs droits au cas où ils verront que les

textes de référence dans les affaires qui les concernent portent atteinte aux droits garantis par la Constitution». Quant aux parties habilitées à saisir la Cour constitutionnelle, le ministre a indiqué que «la désignation de 40 députés de l'APN ou 25 sénateurs du Conseil de la nation a été décidée conformément au principe de proportionnalité, compte tenu du nombre de sièges dans les deux chambres du Parlement». Selon ce texte, la Cour constitutionnelle est saisie par le président de la République, le président du Conseil de la nation, le président de l'APN, le Premier ministre ou le chef du gouvernement, selon le cas, ainsi que les députés de l'APN et les membres de la chambre haute du Parlement, a-t-il expliqué.

Le ministre a indiqué que la Constitution a fixé certains domaines dont la saisine de la Cour constitutionnelle revient exclusivement au président de la République. Il s'agit de la saisine relative à la conformité des lois organiques, des ordonnances et du règlement in-

terior de chacune des deux chambres du Parlement. Le texte en question est divisé en trois axes relatifs aux procédures et aux modalités de saisine en matière de contrôle constitutionnel et de contrôle de conformité à la Constitution, les procédures et modalités de saisine en matière de différends entre les pouvoirs constitutionnels et d'interprétation des dispositions de la Constitution, et les procédures et modalités de saisine en matière d'exception d'inconstitutionnalité.

Le projet de loi énonce aussi que les dispositions du Code de procédure civile et administrative et du Code de procédure pénale s'appliquent devant les juridictions ordinaires devant lesquelles l'exception est invoquée, et ce, dans le but «d'éviter tout vide juridique et prendre en considération les autres dispositions procédurales contenues dans le projet de loi».

A cette occasion, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux a évoqué plusieurs questions liées au secteur, qui sont principalement

Justice 10 ans de prison requis contre Skander Ould Abbès et 5 ans contre Tliba

Le Procureur général près la Cour d'Alger a requis, mardi, 10 ans de prison ferme à l'encontre de Skander Ould Abbès, fils de l'ancien Secrétaire général (SG) du FLN et ancien ministre, Djamel Ould Abbès, et 5 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien député du même parti, Baha Eddine Tliba.

Dans la même affaire, dans laquelle les accusés sont poursuivis pour corruption, abus d'influence, obtention d'indus avantages et blanchiment d'argent lors de l'élaboration des listes du FLN pour les élections législatives de 2017, le Procureur général a requis une amende de 10 millions de dinars à l'encontre de Skander Ould Abbès et d'un (1) million de dinars à l'encontre de Baha Eddine Tliba.

Huit (08) ans de prison ferme et une amende de 10 millions de dinars ont également été requis à l'encontre de l'ancien SG du ministère de la Solidarité nationale, Khelladi Bouchnak, avec

Accidents de la circulation 46 morts et 1.535 blessés en une semaine

Quarante-six personnes ont trouvé la mort et 1535 autres ont été blessées dans 1209 accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du pays durant la période du 8 au 14 mai, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Oued avec 8 morts et 33 blessés dans 23 accidents, précise la même source.

Par ailleurs, les équipes de secours la Protection civile qui ont effectué 839 in-

saisie de tous les biens liés à ce crime, selon la plaideoirie du parquet général. Au cours de l'audience de ce procès en appel, qui a repris après la recevabilité des procédures de pourvoi en cassation, les accusés ont rejeté les accusations portées contre eux, et l'ancien SG du FLN, Djamel Ould Abbès, a été entendu comme témoin dans l'affaire.

La Cour d'Alger avait condamné, Baha Eddine Tliba, à une peine de prison ferme de 7 ans, assortie d'une amende de 8 millions de DA et une peine similaire à été prononcée à l'encontre de Skander Ould Abbès.

Le tribunal a également condamné par contumace à 20 ans de prison ferme l'autre fils de Djamel Ould Abbès, El Ouafi contre lequel un mandat d'arrêt international a été émis.

Khelladi Bouchnak a été condamné à deux (2) ans de prison avec une amende de 200.000 DA, tandis que Mohamed Habchi a été acquitté.

Interventions, ont procédé à l'extinction de 523 incendies urbains, industriels et autres, les plus importants ayant été enregistrés dans la wilaya d'Alger avec 78 interventions pour l'extinction de 44 incendies.

Pour ce qui est opérations diverses, 6041 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 5291 opérations d'assistance aux personnes, ainsi que le sauvetage de 747 personnes en danger, ajoute la même source.

Le ministre a en outre présenté un bref exposé sur les plus importants projets de loi devant être présentés devant les deux chambres du Parlement pour examen, à l'instar de la loi sur la lutte contre les stupéfiants afin de «revoir la classification de certains médicaments pour mettre fin au trafic illicite de drogues». De leur côté, la majorité des députés ont salué la teneur de ce projet de loi qui, diront-ils, intervient pour «renforcer le système juridique et permettre à la Cour constitutionnelle de s'acquitter de ses rôles, notamment en ce qui a trait à la mise en œuvre effective du principe de séparation des pouvoirs, qui se veut un facteur clé dans l'édification de l'Etat de droit».

EL-MENIAA

10 centres pour les examens du BEM et du baccalauréat

Dix centres d'examen sont retenus à travers la wilaya d'El-Meniaa pour abriter les examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, qui concerneront 43.757 candidats (es), au titre de la saison 2021-2022, ont indiqué mardi les services de la direction de l'éducation.

Ces centres sont répartis entre la commune d'El-Meniaa avec sept (7) centres dont un pour l'établissement

de rééducation, la commune de Hassi-Gara avec deux centres et celle de Hassi-Lefhel (1), a-t-on précisé. La direction de l'éducation fait état de 2.959 candidats (es), dont 1.711 composeront à titre libre, y compris les pensionnaires de l'établissement de rééducation, pour l'examen du baccalauréat, et 1.798 autres candidats (159 pour l'établissement de rééducation) pour l'examen du BEM, et ce, dans le strict respect du protocole sanitaire.

Les moyens nécessaires sont mobilisés par le secteur, en coordination avec la wilaya, afin d'assurer le bon déroulement de ces examens, et une réunion a regroupé à cet effet l'ensemble des directeurs locaux de l'exécutif concernés, à l'instar des directions du transport, de la santé, du commerce, des ressources en eau, ainsi que les services sécuritaires et ceux de la protection civile.

MILA

Vol de 41 quintaux de tuyauterie et câbles, 2 arrestations

B. Bousselah

Les services de la Gendarmerie nationale de la commune de Oued Khellouf, au sud de la wilaya, ont intercepté un camion chargé de métaux de provenance douteuse sur la RN 100, entre Tléghma et Chelghoum Laïd, selon la responsable de la cellule de communication du Groupement de cette institution. Le mis en cause était

à bord d'un camion chargé de 41 quintaux de débris de tuyauterie et de câbles. Notre source indique que la cargaison de produits retrouvés est formée de tuyauterie de cuivre et de débris de câbles transportés illégalement.

Pour les besoins de l'enquête, le responsable de Sonelgaz, convoqué pour la circonstance, a reconnu la tuyauterie de cuivre prélevé sur les réseaux de la société.

Poursuivant leur investigation, les gendarmes ont réussi à débusquer son fournisseur de câbles et de tuyauterie.

Ce dernier n'est que le propriétaire d'un parc de récupération de métaux ferreux et non ferreux, domicilié à Tléghma. Les deux individus ont été déférés devant le parquet de Chelghoum Laïd tandis que la tuyauterie a été restituée à la société Sonelgaz.

EL TARF

Arrestation de six individus et récupération de bijoux volés

A. Ouélaa

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité et toutes sortes de délits, la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Boutheldja est parvenue à arrêter six malfaiteurs.

Ces derniers, âgés entre vingt et trente ans, originaires de différentes communes de la wilaya d'El Tarf,

sont parvenus à manipuler un mineur en lui promettant de lui assurer une traversée afin de regagner les côtes italiennes. Pour ce faire, il leur fallait de l'argent. Le jeune en question s'est exécuté en volant de la maison les bijoux de sa propre mère. La plainte déposée par le père de l'enfant qui n'a plus donné signe de vie durant trois jours, a fini par aboutir.

Les investigations auprès du premier suspect ont permis d'arrêter le reste de la bande dont l'habitant à Ben M'hidi a indiqué l'endroit où étaient dissimulés les bijoux. Déférés devant le tribunal d'El Tarf, deux parmi les membres de cette bande ont été placés sous mandat de dépôt et les quatre autres placés sous contrôle judiciaire.

L'aquaculture en débat

A. O.

L'amphithéâtre de l'université Chadli Bendjedid a accueilli, avant-hier lundi, une journée d'études sur l'aquaculture, ayant pour thème «Impact économique sur la valorisation de poissons comme le tilapia, le mullet et la dorade». Plusieurs responsables du secteur de la pêche des wilayas de Béchar, Ouargla, Guelma, Annaba, Constantine et Skikda ont pris part à cette journée d'études.

De nombreux étudiants en biologie marine, biologie et en sciences vétérinaires étaient aussi présents à

cet événement. Après les allocutions du recteur et du directeur du laboratoire de biologie marine, c'était au tour de Zouaoui Laïch, DPRH de la wilaya d'El Tarf, de faire une communication sur les potentialités aquacoles de la région. En ce sens, dira l'intervenant, que dix projets de fermes aquacoles vont bientôt voir le jour. Puis, ce fut au tour de l'expérience de l'élevage et des résultats obtenus du tilapia à Aïn Berda, dans la wilaya de Annaba d'être évoqué par Ramoul Ali. La même expérience dans la wilaya de Constantine a aussi été évoquée. Le DPRH de la wilaya de Ouargla a exposé pour sa part le

concept de modèles inscrits dans le cadre de l'intégration de l'aquaculture à l'agriculture dans le Sud algérien. L'investissement dans l'aquaculture, pour les crustacés, l'élevage larvaire, a été abordé par le professeur Amarou Ayache de l'université d'Annaba et celui de la pisciculture par le professeur Derbal Farid de la même université.

Plusieurs conventions ont été signées entre l'université Chadli Bendjedid et des partenaires. Enfin, un débat a suivi ces interventions et les étudiants ont posé diverses questions sur l'aquaculture et les moyens pour la valoriser.

CONSTANTINE

Impliquées dans 29 affaires de criminalité, 50 personnes arrêtées

Cinquante (50) personnes impliquées dans 29 affaires liées à la criminalité ont été arrêtées dans la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine) par les services de la sûreté de wilaya, a indiqué lundi un communiqué de la cellule de communication de ce corps sécuritaire. Ces arrestations ont été réalisées durant la période allant du 6 jusqu'au 13 du mois de mai en cours, dans le cadre d'opérations coups-de-poing visant à lutter contre diverses formes de criminalité en milieu urbain, a précisé la même source. Les interventions inopinées effectuées par les services de la sûreté de daïra d'Ali Mendjeli ont touché plusieurs sites, où 2.381 personnes ont été contrôlées par le biais du système NRH, selon le

même document. Aussi et durant la même période, pas moins de 920 véhicules ont fait l'objet d'un contrôle, en plus de la saisie de 824 comprimés psychotropes, tous types confondus, ainsi que des sommes d'argent importantes considérées comme étant les revenus de ce trafic, a indiqué la même source.

Ce programme de contrôle qui vise la protection et la sécurité des personnes et leurs biens a contribué également, a ajouté le même communiqué, à identifier et arrêter des personnes impliquées dans des affaires de vol signalées auprès des services de la Gendarmerie nationale, précisant que les suspects ont été transférés au niveau des services concernés pour les besoins des procédures juridiques en vigueur.

D'autre part, un autre réseau composé de quatre (4) criminels spécialisés dans le vol de domiciles a été démantelé par les éléments de la police du 12^e arrondissement urbain de la ville de Constantine, a ajouté le même document.

Les enquêtes engagées ont permis l'identification des membres de cette bande, la saisie d'un morceau de drogue et d'une quantité de comprimés psychotropes, en plus de la récupération de bijoux en or, a-t-on signalé. Après la finalisation des procédures nécessaires, des dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des mis en cause, âgés entre 19 et 25 ans, pour «vol de maisons, possession de drogue et de comprimés psychotropes», a-t-on noté de même source.

BOUIRA

Un jeune homme retrouvé pendu

Farid Haddouche

Avant-hier en fin de journée, des éléments de la protection civile de l'unité secondaire de la daïra de M'Chedallah sont intervenus pour évacuer une dépouille. Selon la protection civile, il s'agit d'un citoyen âgé de 26

ans habitant la localité de Saharidj qui se situe à une quarantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya. La protection civile a ajouté que la victime a été découverte pendue sur le seuil de son domicile. Cependant, les services compétents ont ouvert une enquête sur ce drame.

Un trafiquant de drogue sous les verrous

F. H.

ouverte et qui a mené à l'arrestation du suspect.

En possession de 293,4 grammes de cannabis, destinés à la vente, 57 comprimés de substances psychotropes, en plus de 2 flacons du type Rivotril et Nozinan, et une somme de 91.000 DA provenant du produit de la vente de ces poisons, en plus de couteaux. A l'issue des procédures d'enquête, le suspect a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes, selon 2 dossiers distincts. Le premier pour l'affaire de détention de stupéfiants à des fins de vente et de négoce, et le second pour l'affaire de détention de matériel sensible sans autorisation et sans justification légale.

Les prix des légumes et des viandes blanches en baisse

Une chute remarquable des prix a été constatée ces deux derniers jours, qu'elle soit liée aux marchés des légumes et fruits ou à d'autres biens de consommation, comme les produits alimentaires, viandes blanches et certains poissons.

Un fait qui a surpris beaucoup de ceux qui s'interrogeaient sur les raisons de cette baisse soudaine, pour la première fois depuis de nombreux mois.

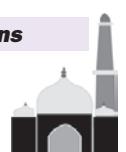
Nous commençons par les viandes blanches, et cela après une ahurissante flambée, qui a duré plus de 3 mois, les prix des viandes blanches viennent de connaître une baisse qui a certainement ravi les consommateurs. Il y a de quoi qu'ils s'en réjouissent, lorsque la viande de poulet est passée de 420 DA à 280 DA le kg. La viande de poulet n'a jamais connu une baisse tout aussi arrangeante, depuis très longtemps, affirmant les consommateurs. Même les abats (foie de poulet) connaissent une certaine baisse dans les prix, puisqu'ils sont passés de 950 DA à 650 DA le kg. Il en est de même pour la viande de dinde qui affiche 700 DA le kg. Il faut rappeler que la brusque flambée des prix des viandes blanches, pendant le mois de Ramadhan dernier, avait fait réagir les consommateurs qui avaient affiché leur grand mécontentement à travers des dénonciations publiques. Ces derniers avaient rejeté de manière énergique cette augmentation illégale et qu'ils ont nommée de provocatrice. Ainsi,

F. H.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

17 chouel 1443

El Fedjr 03h56	Dohr 12h45	Assar 16h34	Maghreb 19h53	Icha 21h27
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Urgences médico-chirurgicales de l'hôpital d'Oran Une unité de Neurologie pour prévenir les séquelles des AVC

S. M.

Une nouvelle unité de Neurologie a été récemment mise en service aux urgences médico-chirurgicales de l'hôpital d'Oran pour la prise en charge des patients atteints d'accident vasculaire cérébral (AVC). Cette unité est la deuxième dans la ville d'Oran après celle de l'EHU qui est opérationnelle, rappelle-t-on, depuis début 2015, assure le traitement précoce et spécifique par thrombolyse intraveineuse des AVC ischémiques.

La prise en charge des AVC ischémiques doit être précoce c'est-à-dire que le patient doit être thrombolysé dans les 4 premières heures après la survenu de l'accident vasculaire cérébral. Une seule minute de perdue dans la prise en charge fait perdre 2 millions de neurones au patient. Le principe de la thrombolyse consiste à administrer précoce un agent induisant la lyse de l'embole afin de rétablir la perfusion cérébrale et de diminuer les séquelles à long terme.

En termes plus simple, la thrombolyse est un médicament «miracle» autorisant la dissolution du caillot de



sang pour déboucher l'artère. Cependant pour sauver les patients atteints par un AVC, il est nécessaire de sensibiliser le personnel soignant sur le diagnostic précoce des symptômes de l'AVC (paralysie faciale, troubles de la parole, paralysie ou faiblesse musculaire...), l'orientation vers un service de Neurologie spécialisé et la réalisation d'un scanner ou IRM du cerveau dans un temps réduit. Dès l'accueil de la victime, le neurologue de garde est appelé à réaliser un examen des fonctions motrices. Le patient est ensuite conduit dans le service de radiologie pour une IRM qui confirme-

ra le diagnostic: hémorragie ou ischémie. L'IRM est le seul examen qui permet de savoir s'il y a un AVC et où il se trouve dans le cerveau.

Le nombre des AVC est en constante hausse en Algérie en raison de nombreux facteurs à risque à commencer par le stress, les maladies chroniques (diabète, hypertension artérielle), la sédentarité, le tabac, l'alcool, les mauvaises habitudes alimentaires, etc. Les accidents vasculaires cérébraux représentent aujourd'hui la première cause de handicap non traumatique et la troisième cause de décès en Algérie.

La taille marchande non respectée par certains pêcheurs Baisse sensible des prix de la sardine

J. Boukraâ

Dépousser quelques jours, les prix du poisson bleu ont connu une baisse sensible. La sardine est proposée entre 250 et 600 dinars selon la taille. Selon des sources de la direction de la Pêche et des ressources halieutiques une production de plus de 36 tonnes de poisson bleu a été enregistrée avant-hier port d'Arzew et d'Oran. Cette production coïncide avec la campagne de pêche de la sardine, lancée début du mois de mai. Cette capture «importante» de la sardine a eu un impact positif sur le marché de la sardine dans la wilaya où les prix ont marqué une importante baisse dans les 2 ports d'Oran et Arzew. Il s'agit, de la lacha, sardines, saurel et la bogue et autres espèces de poisson bleu. La sardine dont le prix a dépassé les 1.300 dinars le kilo, durant le mois de Ramadhan est descendu jusqu'à 250 dinars dans quelques marchés. Vraie aubaine pour les «petits» ménages qui trouvent en ce

produit la seule alternative aux viandes rouges et même blanches. Cette baisse coïncide avec la campagne officielle de la pêche du poisson bleu. Une campagne qui s'étale du 1^{er} mai à la fin octobre et qui permettra de diminuer le prix de la sardine qui a atteint des niveaux jamais égalés, dans les marchés et à la criée, allant même jusqu'à atteindre un seuil de 1.000 dinars. Les conditions climatiques sont aussi à l'origine de cette hausse de production.

La sardine et le poisson bleu en général suivent les courants chauds. Le mauvais temps n'explique pas à lui seul cette envolée des prix. D'autres facteurs sont à prendre en compte, notamment le circuit de distribution. Un pêcheur explique que cette hausse de production «est normale, vu que les sardines et le poisson bleu en général suivent les courants chauds très fréquents notamment en cette période de réchauffement relatif de la température des eaux de la Méditerranée. Toutefois,

dans la majorité des marchés, on a constaté que d'importantes quantités de ce poisson qui ne respectant pas la taille marchande étaient proposées à la vente.

Des sardines ne dépassant pas les 7 cm de longueur étaient vendues à 250 dinars le kilo, alors que la loi la fixe à 11cm minium (le décret exécutif du 18 mars 2004). Les étals achalandés, proposant à la vente cette minuscule sardine, à la taille non marchande, qui n'a pas eu le temps de se développer, sont pris d'assaut par la ménagère, qui, à priori, semble plutôt satisfaite de l'aubaine, alors que les spécialistes continuent de dénoncer ce genre de pratiques qui continuent de miner le potentiel halieutique local, déjà amoindri.

De telles prises ont un impact irréversible sur la régénération des ressources et la pérennité de la biomasse marine. Cet état de fait prouve de manière irréfutable que certains sardiniers transgressent allègrement les règles élémentaires de la pêche.

Saison estivale Lancement d'une opération de contrôle des infrastructures hôtelières

D. B.

En perspective de la saison estivale, les services de la direction du Tourisme entament des inspections des différents établissements hôteliers et infrastructures touristiques dans les communes balnéaires, indiquent les services de la wilaya. Au total, une soixantaine d'infrastructures feront l'objet d'une inspection. Les membres de la Commission chargée de cette opération auront à contrôler, dans un premier temps, les autorisations d'exploitation. Cette action a aussi pour but de lutter contre tout dépassement et offrir de meilleures prestations aux clients de ces hôtels. Nos sources indiquent que cette opération consiste à apporter les correctifs nécessaires pour pallier les manquements constatés durant la saison estivale passée et sensibiliser les acteurs du Tourisme sur la promotion d'un produit balnéaire adapté pour répondre au mieux aux exigences de la clientèle conformément au plan qualité-tourisme. A ce titre, la Commission d'inspection sillonnnera les communes côtières afin de traquer et déceler les éventuelles anomalies et autres pratiques ne cadrant pas avec les normes requises édictées par le ministère du Tourisme. Selon les données

d'établies par la direction du Tourisme, le parc hôtelier de la wilaya dispose de près de 180 hôtels d'une capacité de près de 20.000 lits répartis entre les communes d'Oran, Mers El Hadjadj, Bousfer, El Ançor et à Aïn El Turck). Le point faible du tourisme algérien reste le déficit de la capacité d'hébergement et de la qualité d'accueil. Ainsi et en prévision de la tenue des Jeux méditerranéens, à Oran, le secteur du Tourisme a été renforcé par la réalisation de plusieurs établissements hôteliers. A ce titre, la wilaya d'Oran a acquis cinq nouveaux établissements hôteliers réceptionnés depuis l'année dernière.. Les nouveaux établissements sont ainsi entrés en service entre janvier et septembre derniers, en attendant la mise en exploitation

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Ougluliso Karim, 48 ans, Seddikia

Karma Karim, 74 ans, Senia

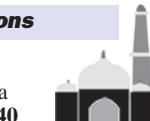
Chelghoum Ali, 93 ans, St-Pierre

Abdelrahim Lakhder, 62 ans, Mostaganem

Horaires des prières pour Oran et ses environs

17 chouel 1443

El Fedjr 04h16	Dohr 13h00	Assar 16h48	Maghreb 20h07	Icha 21h40
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Baie de Bousfer Le projet de la réalisation d'un récif artificiel validé

Le projet de la réalisation d'un récif artificiel dans la baie de Bousfer, à l'ouest d'Oran, porté par l'Association écologique marine «Barbarous» a été récemment validé par la Commission de wilaya des récifs artificiels, a-t-on appris du directeur local de la Pêche et des Ressources halieutiques, Kouisssem Lahouari.

Ce projet est le premier que la Commission, créé, en 2019, valide, a expliqué le même responsable, ajoutant que les procédures administratives pour la réalisation de ce récif, lancées la même année, ont été freinées par la pandémie de la Covid19. «Les autorités locales tentent d'accompagner ce projet qui sera réalisé par l'Association 'Barbarous', a encore souligné le même responsable. La structure de ce récif, construite en béton, est déjà prête depuis des mois, a indiqué pour sa part le secrétaire général de l'Association 'Barbarous', Amine Chakouri.

En attendant la mise en mer de cette structure, prévue ce 5 juillet, date coïncidant avec la célébration de la fête de l'Indépendance, l'Association continue à préparer les dernières procédures. Ce récif ar-

tificial s'étend sur une superficie de 500 m², selon M. Chakouri, qui note qu'il s'agit d'un récif répondant aux normes internationales, avec une étude ayant impliqué des chercheurs dans les Universités Oran1, Oran2 et de l'USTO.

L'Association 'Barbarous' avait réussi le projet-pilote d'un récif artificiel, dans la baie de Bousfer en 2015, qui lui a valu un prix de la «meilleure pratique en matière de recherche et collecte des données sur la pêche artisanale» lors de la conférence de haut niveau sur la pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) en 2018.

Elle figure parmi les premières associations à tenter l'expérience des récifs artificiels en Algérie. Les résultats du projet-pilote sont, selon Amine Chakouri, très satisfaisants, ayant permis la régénération des espèces animales et végétales autour de la structure, passant de 4 à 44 espèces recensées. Cette expérience a prouvé le rôle que peuvent jouer les récifs dans la lutte contre la pêche sauvage, et la régénération des écosystèmes marins.

Festival du court métrage universitaire d'Oran Une douzaine de films au menu

Douze courts métrages sont programmés par le club 'Salam' de l'Université Oran 2 'Mohamed Benahmed' lors de la 3^{eme} édition du Festival d'Oran du court métrage universitaire dont le coup d'envoi sera donné demain mardi, a-t-on appris lundi des organisateurs. Onze jeunes réalisateurs issus de sept wilayas du pays prendront part à ce Festival de trois jours, en plus d'un jeune réalisateur palestinien, étudiant dans l'une des universités algériennes et ce, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'Etudiant. Le réalisateur Ilyes Maâzouz de la wilaya de Bechar participe à cette manifestation culturelle universitaire avec un court métrage intitulé «Lahjat harb», le réalisateur Kheirat Ahcen de la wilaya d'Aïn Defla avec le film «Zahra», Yazid Mohamed Amine de Bouira avec «Taqs», Belhanafi Rachid de Laghouat avec le court métrage «Sanassil», Boulahbal Abdeldjalil d'Annaba avec «Fatoura», Zouaid Mohamed Moncef de Blida avec «El-Ikhia» et Rekad Ahmed de Nâama avec

le film «la youmkinou iqafou». D'autre part, quatre jeunes réalisateurs de la wilaya hôte (Oran) participent à la 3^{eme} édition du Festival dédiée à la mémoire de l'artiste défunt Mohamed Hazim, qui était l'invité de la seconde édition du Festival organisé en 2020, ainsi que le réalisateur palestinien Abou Katifa Moueniss avec le court métrage «sirat el-Haq», a-t-on précisé de même source. Lauditorium principal de la faculté des Sciences de la terre de l'Université Oran 2 abritera la cérémonie d'ouverture de cette édition, organisée sous le slogan «Les jeunes entre créativité et ambition», en coordination avec la sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives de l'Université Oran 2 et des instances de la wilaya.

Le club «Salam» de l'Université d'Oran a organisé deux éditions précédentes dudit festival en 2019 et 2020, en présence de personnalités artistiques, littéraires et scientifiques. Cette 3^{eme} édition a été reportée à 2022, en raison des conditions sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19.

Bir El Djir Deux kg de kif saisies et 2 dealers arrêtés

K. Assia

Une quantité de 2 kg de kif traité a été saisie par les services de la Sûreté de daïra de Bir El Djir après l'exploitation des informations indiquant que des individus commercialisaient la résine de cannabis dans leur périphérie de compétence. Deux individus âgés de 32 et 34 ans ont été arrêtés par les

services de la police. Les recherches ont révélé que les dealers utilisaient une moto pour se déplacer et écoulaient le produit prohibé. Une perquisition est ordonnée par le tribunal de Fellaoucène et une quantité de 2 kg de kif traité, en plus d'une moto sont saisis par les enquêteurs. Ils ont été présentés lundi au tribunal pour détention et commercialisation de stupéfiants.

Pour vol de poteaux en fer sur l'autoroute Est-Ouest Un individu arrêté à Oued Tlélat

Un individu âgé de 27 ans a été arrêté en flagrant délit de vol de colonnes en fer par les services de la 2^{eme} Sûreté urbaine relevant de la Sûreté de daïra de Oued Tlélat. L'opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le vol et la dégradation des biens publics et a permis aux enquêteurs de mettre la

main sur le mis en cause qui dérobait les poteaux en fer après des actes de saccage sur l'autoroute Est-Ouest. Les policiers ont récupéré 41 colonnes en fer d'une longueur de 3 m, un marteau ainsi qu'un chariot pour transporter les objets volés. L'auteur sera présenté au tribunal après enquête.

K. Assia

TLEMCEN

Forage hydraulique : les agriculteurs soulagés

Khaled Boumediene

La délivrance des autorisations de forages hydrauliques et de puits artésiens et les agréments administratifs d'exploitation d'eaux souterraines au profit des agriculteurs et autres investisseurs de la wilaya a connu cette année une grande célérité et ce, suite à la simplification et la facilitation des démarches administratives par les pouvoirs publics.

En effet, depuis le 2 janvier, le guichet unique, regroupant les services concernés au niveau de la direction des ressources en eau, a traité près de 856 dossiers et octroyé 273 autorisations de réalisation de forages hydrauliques et puits sur l'ensemble du territoire de la wilaya qui regroupe 53 communes. Pour la seule

journée du 12 mai dernier, près de 39 dossiers déposés par des agriculteurs ont été traités par ce guichet unique. Cette procédure administrative plus allégée d'octroi d'autorisations observée dans l'étude des dossiers a soulagé les agriculteurs et fellahs notamment ceux qui mènent des cultures où l'irrigation est fortement recommandée, et pour d'autres qui se consacrent à la mise en valeur de nouveaux périmètres au titre de la concession agricole dans des zones dépourvues de retenue d'eau et les investisseurs porteurs de projets.

Selon nos informations, depuis l'instruction n° 471 relative aux autorisations de forage des puits agricoles du ministre de l'agriculture, adressée aux walis en septembre 2020, les membres du guichet

unique se réunissent chaque jeudi, pour traiter les demandes déposées au début de chaque semaine, afin d'éviter tout retard dans l'octroi de ces autorisations. Cette instruction porte sur la levée des entraves bureaucratiques pour l'octroi rapide des autorisations de forage des puits et la création d'une commission au niveau de chaque wilaya présidée par les représentants du secteur des ressources en eau, en tant qu'espace de consultation locale, d'examen et d'adoption des autorisations de forage.

Il faut rappeler dans ce cadre, la forte sécheresse et la faiblesse des précipitations enregistrées ces dernières années et son impact négatif sur la végétation cultivée et sur le développement de l'agriculture dans la wilaya.

MOSTAGANEM

Mise en service « non commerciale » du tram le 5 juillet

La mise en service non commerciale du tramway de la ville de Mostaganem sera effectuée le 5 juillet prochain, a annoncé lundi, le wali de Mostaganem Aïssa Boulahya. En inspectant le projet en compagnie des responsables des entreprises chargées de la réalisation du projet, le wali a souligné que l'exploitation commerciale du tramway de la ville de Mostaganem sera effective après deux ou trois mois de la mise en service non commerciale prévue le 5 juillet prochain.

Après avoir insisté sur l'importance du tramway comme moyen de transport moderne et ami de l'environnement et pour conférer une esthétique particulière à la ville, le même responsable a souligné que "la réalisation de ce projet a été rendue possible grâce aux techniciens algériens et à certaines PME". Concernant les travaux restants, le DG

de l'entreprise "Métro d'Alger", Ali Arezki, a indiqué que le projet est actuellement dans sa dernière étape avant le lancement des ultimes essais pour contrôler tous les aménagements et préparer les dossiers, notamment ceux liés à l'aspect sécuritaire de l'exploitation commerciale du tramway.

Le même responsable a rassuré les citoyens, en soulignant que l'opération non commerciale (sans passagers), qui débutera le 5 juillet, sera menée parallèlement aux préparatifs de l'exploitation commerciale de ce moyen de transport dans les meilleurs délais pour assurer la fourniture de confort et sécurité pour les voyageurs.

Pour sa part, la société "Alstom-Algérie" lancera à partir de juin prochain des essais finaux sur la totalité du tracé de 14 kilomètres.

Des essais similaires ont été effectués sur la première ligne (8 km) et de la deuxième ligne (6 kilomètres), explique le directeur général de l'entreprise, Amar Chouaki.

Après juillet prochain, l'efficacité des essais sera relevée au niveau de l'ensemble du tracé et le nombre de locomotives en service passera de 4 actuellement à 16, afin de préparer pleinement le projet à un usage commercial, ajoute le même intervenant. Le tramway de Mostaganem, d'un coût total de 26,5 milliards de DA, a accusé un retard de réalisation en raison du retrait de la société espagnole en charge du projet, ce qui a entraîné la résiliation du contrat avec celle-ci et la cession du reste des travaux à l'entreprise publique "Cosider" par le biais de sa filiale des travaux publics et des ouvrages d'art, rappelle-t-on.

Pêche record, en attendant des prix raisonnables



Les services de la pêche et des ressources halieutiques de Mostaganem ont enregistré lundi une production de poissons ayant dépassé les 47 tonnes, a-t-on appris de la direction locale chargée du secteur.

Le directeur de wilaya en charge du secteur, Abdelhafid Zenasni, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que le volume de poissons, notamment bleu (sardines), a atteint, ce lundi, les 28,48 tonnes au niveau du port de Salamandre et les 19,3 tonnes au port de pêche de Sidi Lakhdar.

Cette abondance de la production sur les côtes de Mostaganem enregistrée ces derniers jours, a entraîné une baisse des prix en gros et au détail. A la pêcherie moderne de Salamandre, le cageot de sardine est cédé au prix de gros entre 4.000 et 7.000 dinars. Dans le marché

couvert du centre-ville de Mostaganem, le même poisson bleu est proposé entre 250 et 400 DA le kilo, alors que son prix a dépassé les 1.000 DA le kg, il y a quelques semaines. Le même responsable a expliqué cette hausse de la production par la reconstitution de réserves durant la période de repos biologique des poissons et par le doublement du nombre de sorties de pêche en mer par les professionnels dans le plein respect des règles légales régissant leurs activités.

Les spécialistes s'attendent à ce que cette production, notamment du poisson bleu, atteigne le pic dans les prochains mois, notamment en juillet et août, ce qui aura pour conséquence une baisse raisonnable des prix avec la possibilité de réaliser une production abondante similaire à l'année dernière.

Selon le même responsable, la produc-

tion de poissons a atteint, l'année dernière à Mostaganem, plus de 6.000 tonnes, réparties entre 5.400 t de poisson bleu, 500 tonnes de poisson blanc et 186 tonnes de crustacés et mollusques. Cette production s'est ajoutée à celle issue de l'aquaculture, dont les moules et le poisson de tilapia.

La wilaya de Mostaganem compte une flottille de 260 unités dont 79 sardiniers, 79 navires équipés de filets pélagiques, 50 palangriers qui accostent au port commercial et aux ports de Sidi Lakhdar et Salamandre en plus de 865 unités de plaisanciers amarrés au port commercial et les ports de pêche et de plaisance de Sidi Lakhdar et de Salamandre.

Mostaganem dispose également de neuf sites d'échouage le long de la façade maritime, longue de plus de 124 km, rappelle-t-on.

EL-BAYADH

Des mesures draconiennes pour préserver les récoltes agricoles

Hadj Mostefaoui

sité de mettre en œuvre tout un arsenal de mesures de sécurité et de prévention des feux en milieu agricole et forestier pouvant détruire les champs agricoles et céréaliers et mettre en péril la sécurité alimentaire du pays.

Des mesures draconiennes ont été préconisées pour la sauvegarde et la protection des champs et périmètres agricoles en cette période de grandes chaleurs. De son côté, le directeur de la protection civile de la wilaya a mis en relief le dispositif anti-incendie qui sera mis en œuvre en cas de sinistre durant l'été ainsi que les moyens humains et matériels qui sont d'ores et déjà mobilisés.

CHLEF

Clin d'œil aux associations de jeunes

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Abderezak Sebgag, a insisté depuis Chlef sur la nécessaire adhésion des associations locales à la gestion des maisons de jeunes pour relancer l'activité juvénile et réhabiliter ces structures.

Intervenant en marge de l'inauguration de plusieurs infrastructures juvéniles et sportives dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya de Chlef, M. Sebgag a souligné «la nécessaire participation des associations à la gestion pédagogique des maisons de jeunes, car il s'agit là du meilleur moyen de relancer l'action juvénile et d'adapter la nomenclature d'activités aux besoins de cette catégorie». Le ministre a ajouté que ses services œuvraient, dans le cadre d'une approche participative, à mobiliser les différents acteurs de la société civile, de manière à accorder aux associations fiables l'opportunité d'adhérer à la gestion des maisons de jeunes et à la promotion des activités juvéniles et sportives. Le secteur de la jeunesse et des sports à Chlef s'est doté de quatre nouvelles infrastructures à même de promouvoir l'activité juvénile et sportive, en l'occurrence deux maisons de jeunes respectivement dans les communes de Chlef et Ouled Fares, un complexe sportif à Chettia et une maison de jeunes dans la commune de Sendjas. Il a également donné le coup d'envoi d'une campagne de promotion des Jeux méditerranéens (JM) prévus à Oran et d'une autre de lutte contre les fléaux sociaux en milieu juvénile, outre le lancement d'une maison de jeunes itinérante en faveur des enfants des régions éloignées.

TINDOUF

La Formation professionnelle renforcée

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP), Tayeb Allel. L'institut offrira, une fois opérationnel, des spécialités de formation répondant aux besoins de développement de la région, notamment en prévision de l'exploitation du projet de gisement minier de Ghar-Djebilet et d'autres filières liées aux mines et carrières. M. Allel a indiqué, à ce titre, que les spécialités de formation seront en rapport avec les exigences des secteurs de l'Energie et des Mines, de l'industrie pétrolière, de l'électronique et de l'électricité, en sus d'autres afférentes aux services, dont l'informatique et la gestion administrative.

AIR ALGERIE



VOLS NATIONAUX

Vol Départ

MERCREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 16h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Elbayadh 07h15
Oran - Bechar 10h15
Oran - Timimoune 11h00
Oran - Constantine 11h45
Oran - H.Messaoud 15h55

JEUDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h05
Oran - Alger 17h00
Oran - Ouargla 08h00
Oran - Tamanrasset 09h00
Oran - El Oued 13h20
Oran - Annaba 14h35
Oran - Adrar 15h45

VENDREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h35
Oran - Alger 17h00
Oran - Timimoun 08h00
Oran - Tindouf 09h00
Oran - H. Messaoud 14h30

SAMEDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h50
Oran - Alger 17h00
Oran - Béchar 08h10
Oran - Annaba 13h20
Oran - Ghardaïa 14h00

DIMANCHE

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Mecheria 08h00
Oran - Tindouf 11h05
Oran - Adrar 12h20

LUNDI

Oran - Alger 08h30
Oran - Alger 09h35
Oran - Alger 14h25
Oran - Constantine 08h00
Oran - Adrar 10h20
Oran - Annaba 13h15
Oran - Béchar 13h30

MARDI

Oran - Alger 08h00
Oran - Alger 12h25
Oran - Alger 17h00
Oran - Constantine 08h35
Oran - Adrar 12h05

TRAIN - SNCF



DÉPART ARRIVÉE

----- ORAN - ALGER -----

06h10 11h25

08h00 12h00

10h35 14h39

12h30 17h54

15h45 19h46

----- ALGER - ORAN -----

06h10 11h25

08h00 12h00

10h30 14h39

12h30 17h54

15h45 19h46

ORAN - ARZEW

05h30 06h18

08h30 09h18

13h40 14h28

17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22

09h30 10h18

15h00 15h48

18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15

13h30 14h35

17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04

09h20 10h24

14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12

16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h40 08h09

10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNIA

17h00 18h23

MEGHNIA - TLEMCEN

06h00 07h24

ORAN - SBA

17h10 18h32

SBA - ORAN

05h30 06h47

ORAN - CHLEF

16h15 18h35

CHLEF - ORAN

06h50 09h16

ORAN - RELIZANE

17h30 19h03

RELIZANE - ORAN

05h45 07h32

ORAN - SAIDA

15h20 17h59

SAIDA - ORAN

07h00 09h42

ORAN - BECHAR

10h20 17h11

BECHAR - ORAN

06h15 13h10

HOTEL LIBERTÉ - ORAN

Vendredi 20 mai à 19h
Spectacle musical
«Lissane Altayr»
Avec Oussama Bécissa & Yazid Benyahia

Becissa Oussama **VEN 20 MAI 2022**
CONCERT **PRIX D'ENTRÉE 1000 DA**
LIVE MUSIQUE AU THÉÂTRE LA FOURMI À 19H
Samedi 21 Mai à 18h
Théâtre musical Chloé Lacan x Nina Simone

Réservation & information : 0770. 60. 69 .76

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

Jeudi 19 mai à 18h «Mizene el hob»

Par : troupe Afrah el masrah /Tlemcen

Samedi 21 mai à 14h Café littéraire Bakhti Benaouda

Théâtre régional d'Oran/ Dr.A.Zaoui/Ass. Zina

Samedi 21 mai à 18h Concert de musique varié

Par : l'organisation nationale pour la communication des générations

Mardi 24 mai à 15h «Kitar dounia»



Par : théâtre régional d'Oran

Samedi 28 mai à 16h «El Khadaa»

Par : Medjahri Missoum

Mardi 31 mai à 15h «Pinocchio»



Par : Théâtre régional d'Oran

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN

Ensoleillé Max.29-Min.20

Peu nuageux Max.30-Min.20

MOSTAGANEM

Ensoleillé Max.27-Min.19

Peu nuageux Max.31-Min.21

TLEMCEN

Ensoleillé Max.33-Min.18

Nuageux Max.35-Min.20

MASCARA

Peu nuageux Max.33-Min.19

Ensoleillé Max.34-Min.19

TIARET

Ensoleillé Max.31-Min.17

Peu nuageux Max.33-Min.19

CHLEF

Ensoleillé Max.33-Min.22

Ensoleillé Max.36-Min.22

BÉCHAR

Ensoleillé Max.35-Min.24

Ensoleillé Max.37-Min.25

ALGER

Peu nuageux Max.26-Min.19

Ensoleillé Max.27-Min.19

CONSTANTINE

Ensoleillé Max.31-Min.16

Peu nuageux Max.32-Min.14

ANNABA

Ensoleillé Max.26-Min.17

Ensoleillé Max.26-Min.17

INSTITUT FRANÇAIS

Conférence

Du récit de voyage à la quête de spiritualité

Jeudi 19 mai à 17h à l'IF Tlemcen

Réflexions autour du récit de voyage mystique par M. Hacène-Ryad BENMANSOUR Depuis que l'homme est, il se déplace, Depuis que l'homme écrit, il raconte, Depuis que l'homme voyage,... il décrit ses pérégrinations, Parmi les récits de voyage se trouvent quelques-unes des œuvres les plus magistrales de la littérature universelle.

Cinéma

La nuit des rois

Jeudi 19 mai à 17h00 à l'IF Tlemcen

Jeudi 19 mai à 17h00 à l'Institut français Constantine

Dans la MACA d'Abidjan, l'une des prisons les plus surpeuplées d'Afrique de l'Ouest. Vieillissant et malade, Barbe Noire est un caïd de plus en plus contesté. Pour conserver son pouvoir, il renoue avec le rituel de «Roman», qui consiste à obliger un prisonnier à raconter des histoires durant toute une nuit.

Théâtre musical

Chloé Lacan x Nina Simone

Lundi 23 mai à 18h00 à l'IF Tlemcen

Lundi 30 mai à 18h00 à l'Institut français Constantine

Chloé Lacan : textes, chant, accordéon, ukululé. Nicolas Cloche : chant, piano, batterie, ukululé.

ALGERIE FERRIES



DÉPART ARRIVÉE

ORAN



DE NOTRE ENVOYÉ
SPÉCIAL À CANNES :
TEWFIK HAKEM

Sitôt vu sitôt oublié, Coupez! le film français d'ouverture de la 75ème édition du Festival de Cannes n'en est pas moins un film réjouissant, drôle, léger sans être fatallement insipide, tout en hommage au cinéma mais sans se raconter d'histoires. En guise de bienvenue à tous les festivaliers, Coupez ! fait son job, aussi modestement qu'efficacement. Un film fauché qui raconte l'histoire d'un film encore plus fauché en train de se faire dans des conditions grandguignolesques ! Le réalisateur du film, Michel Hazanavicius, est l'auteur des deux premiers OSS 17 (gros succès populaires) et de The Artist qui lui a valu la gloire à Hollywood et la reconnaissance du monde entier. Mais ces dix dernières années, Michel Hazanavicius enchaîne les contre-performances au Box-office, comme s'il avait perdu la potion magique qui lui permettait d'allier divertissement de qualité et succès populaire. Ses récents films, The Search, Le redoutable et Le Prince oublié, ont coûté plus d'argent qu'ils n'en ont rapporté. Du coup, avec Coupez ! le réalisateur oscarisé revient avec un budget modeste pour réaliser le remake d'un film japonais de série B qui était passé presque inaperçu et qui raconte un tournage pittoresque de film de zombies dans un bâtiment désaffecté. Avec Romain Duris, Bérénice Bejo et... Lyès Salem dans le rôle du producteur exécutif qui joue les go-beetwen entre la productrice japonaise qui finance le film de zombies et une équipe de techniciens français bras cassés et pieds nickelés. Acteur et réalisateur, Lyès Salem est, pour rappel, l'auteur de Mascarades et de L'Oranaïs. En attendant de pouvoir tourner son troisième long-métrage en tant que réalisateur, Lyès Salem continue sa carrière d'acteur. Avant la montée des marches pour Coupez ! il nous a accordé cette interview exclusive. Tu feras la première montée des marches de ce 75 ème Festival de Cannes, en tant que comédien, puisque tu joues dans le film d'ouverture, une comédie de Michel Hazanavicius "Coupez !" où tu campes le rôle d'un producteur exécutif français qui travaille pour le compte d'une plate-forme japonaise. Comment as-tu travaillé ce rôle ? Avec "Coupez!", c'est la première fois que je travaille sur un remake. C'est à dire un film qui s'inspire d'un autre film, fait par un autre réalisateur, dans un autre pays et dans une autre langue. Ici, Michel Hazanavicius avait eu l'occasion de voir un film japonais de fin d'études et a décidé d'en racheter les droits pour en faire une version française. J'ai donc (les autres acteurs et moi) regardé le film original d'abord. Quand j'ai commencé à travailler sur le tournage, j'avais donc déjà vu mon personnage être joué par un autre acteur. C'est en même temps amusant et en même temps un peu curieux, parce que tu te demandes ce que tu vas pouvoir apporter de plus que le premier. Ensuite, Michel avait une vision très précise de ce qu'il attendait de mon personnage. Un producteur dont le niveau d'exigence artistique se situe bien en dessous du niveau de la mer. Quelqu'un qui n'a pas vraiment de vision artistique, qui sait vaguement fabriquer un film, mais ne s'embarrasse pas trop des détails. Figure-toi que dans ma vie, j'en ai croisé un certain nombre des spécimens de ce type. Ensuite, je me suis quand même attaché à lui donner une certaine humanité

- Le Quotidien d'Oran : Dans la comédie Coupez ! Ceux qui produisent le film de zombies pour elle compte d'une plate-forme sont ridiculisés. En ce qui te concerne fais tu toujours le distinguo entre un film produit et destiné à une plate-forme et un film de cinéma, comme continue à le faire le Festival de Cannes pour soutenir le modèle français de production, ou pour toi c'est la même chose ? En tant que comédien et en tant que réalisateur.

-Lyès Salem : Il s'agit surtout de liberté de création. Je n'ai rien contre les plateformes. Il m'arrive même de regarder des films sur les plateformes. Ce que j'ai pu remarquer, c'est que les plateformes comme Netflix imposent tout de même beaucoup de choses aux réalisateurs. Un peu comme à la télévision. Je ne sais pas si c'est normal ou pas, mais c'est comme ça. Finalement, c'est celui qui paye qui décide. Une chaîne de télé ou une plateforme va être le seul financeur d'un projet et donc se permet d'imposer ses règles. D'autant que les plateformes, c'est la culture (ou devrais-je dire le diktat) de l'algorithme. A travers cet outil, ils sont capables de mesurer comment leur public consomme les films et ils en dégagent certaines

Exclusif: avant la montée des marches du film d'ouverture «Coupez !» dans lequel il joue, Lyès Salem a accordé une interview au **Le Quotidien d'Oran**

Le Quotidien d'Oran
Mercredi 18 mai 2022 **09**

«C'est à nous de présenter l'Émir Abdelkader aux Algériens et au monde, pas l'inverse»

Règles qui sont imposées à ceux qui vont faire les films. A l'exception de certains grands noms du cinéma, c'est la même donne pour tout le monde. C'est la plateforme ou la chaîne qui décide. Bien sûr des fois, ça donne des choses bien, mais c'est quand même plutôt exceptionnel. Au cinéma, il y a plusieurs guichets financiers. Il n'y en a pas qu'un seul, donc aucun d'entre eux ne peut vraiment imposer beaucoup plus qu'un casting. De fait, le réalisateur ou la réalisatrice sont beaucoup plus libres de leur création. Et c'est aussi pour ça que le cinéma est très important. Il est seul à pouvoir offrir et proposer des expériences imaginées par un ou une auteur. Une façon de voir le monde, de le considérer. Parfois, ne pas être dans la quête absolue d'une efficacité donne des choses très belles et le spectateur qui ne s'y attend pas du tout en ressort changé. On pourrait faire la comparaison avec la bouffe, tu sais. Dans un fast food, on peut manger un hamburger qui aura toujours le même goût, qu'on le mange en Europe, en Amérique ou en Afrique. C'est toujours le même hamburger avec le même pain et les mêmes sauces. Je comprends que ça puisse être rassurant. On sait à quoi on s'attend, on ne peut pas être surpris et donc on ne peut pas être déçu. Mais dans un autre restaurant, même modeste, on va vous proposer ce que le cuisinier aura préparé avec les légumes et la viande qu'il aura trouvé au marché le jour même. Il aura cuisiné toute la matinée, il aura même peut-être essayé des mélanges qu'il n'aura jamais testé auparavant. Bien sûr le risque, c'est que parfois il rate, un peu. Mais quand (et c'est la plupart du temps) il réussit, alors ce qu'on mange est unique et nous procure un plaisir totalement inattendu, qu'on oublierait jamais. Voila, le cinéma et la plateforme, c'est à peu près pareil. L'un est un consommable qu'on oublierait très vite, parce que "rien de nouveau", l'autre est une expérience unique, marquante et qui, parfois, peut changer votre vie.

- Le Quotidien d'Oran : A l'origine le film devait s'appeler Z, Z comme zombie, c'est d'ailleurs le titre du film dans le film. Le réalisateur a finalement accepté de le changer pour ne pas prêter à confusion avec le Z de Zemmour, et le Z des forces russes envahissant l'Ukraine. Le Festival a salué la décision du réalisateur, l'aurais-tu fait à sa place (changer de titre pour ces raisons)

-Lyès Salem : Oui, je crois qu'il a eu raison. C'est vrai que "Z (comme Z)" était peut-être plus drôle, plus fidèle au film tel qu'il est. Mais la conjoncture l'obligeait tout de même. Je me souviens qu'au début de la guerre en Ukraine, quand j'ai vu la lettre "Z" peinte sur un char russe, j'ai tout de suite pensé au film et me suis fait la réflexion qu'ils devaient bouger. Le film est une pure comédie, sans politique. De plus je crois que Michel (Hazanavicius NDLR), les producteurs et les distributeurs voulaient clairement apporter leur soutien à l'Ukraine. Je crois que j'aurais fait pareil, oui. La guerre n'est pas une solution. Nous le savons tous. En revanche, je ne crois pas que cela ait un rapport avec ce clown, français de la plus mauvaise manière qui soit, qui s'imagine que faire de la politique consiste à déverser sa haine sur la place publique, cet énergumène dont je ne veux même pas prononcer le nom, parce que je n'ai pour lui que mépris, mais surtout parce qu'il salit le joli nom d'une plage de l'est algérois où j'ai passé les plus beaux week-end de mon enfance.

- Le Quotidien d'Oran : La dernière fois que tu es venu à Cannes c'était pour défendre le film "Abou Leila" d'Amine Sidi-Booumediène, cette année l'Algérie est absente et la situation du cinéma semble bloquée au niveau institutionnel, qu'est-ce que cela t'inspire ? As-tu des projets en attente du côté algérien, une fois de plus que cela soit en tant qu'auteur-réalisateur ou comédien ?

-Lyès Salem : L'absence de l'Algérie dans la sélection du festival de Cannes ne m'inspire rien de bien important. Les pays qui peuvent prétendre à une présence annuelle aux festival de Cannes sont rares. 4 ou 5 pas plus. Et on peut le com-



prendre aux nombreux de films qu'ils produisent par an. En Algérie, on produit combien de films par an ? Certaines années, on n'atteint même pas 5. Donc, il n'est pas surprenant qu'on ne soit pas présent chaque année. Je travaille depuis plusieurs années sur une comédie qui se passe à Marseille dans le milieu des anciens papiers algériens. J'espère réussir à monter ce film

- Le Quotidien d'Oran : Tu es présent à travers une installation, un film dans l'exposition du Mucem consacrée à l'Emir Abdelkader. À Marseille, tu as évoqué ce projet de film sur l'Emir voulu par les autorités, qui a englouti plein d'argent sans jamais exister. Entre jouer le rôle de l'Emir et réaliser un film sur l'Emir, qu'est-ce qui te ferait le plus plaisir ?

-Lyès Salem : D'abord je tiens à remercier le Mucem de m'avoir associer à cette exposition autour de l'Emir Abdelkader. J'ai été très touché, vraiment, que l'on pense à moi pour honorer cet homme pour lequel j'ai le plus profond respect et la plus immense des admirations. Et je te promets que je ne dis pas ça, ni tous les jours, ni de tout le monde. En effet, j'avais entendu parler depuis presque dix ans maintenant d'un projet de films autour de l'Emir. Pour l'instant, il ne se passe pas grand chose. Il est évident que le parcours d'Abdelkader Ibn Muhiedine mériterait un film, une fresque. Mais nous parlons ici, de cinéma, donc de vision artistique. Il ne s'agit pas seulement de dérouler la vie d'Abdelkader comme le ferait un livre d'Histoire, mais de l'aborder à partir d'un point de vue personnel et d'un point de vue scénaristique. On sait tous que l'Etat veut faire produire un film. Je me demande si c'est bien son rôle. Et pour le dire franchement je ne le crois pas. Par contre, oui, je reconnaissais que les tentatives qui ont eu lieu jusqu'à aujourd'hui me navrent et me blessent. Qui a été contacté pour réaliser ce fameux film ? j'ai entendu parler de Oliver Stone et de Charles Burnett. Mais enfin, nous sommes là, NOUS !!! Je suis là. Amin Sidi Boumediène est là ! Damien Onouri est là ! Téguia, Djama, Ferhani, Moussaoui ! Et d'autres encore ! Il y a le choix et toutes les sensibilités sont représentées. Pourquoi, ne s'adresse-t-on pas à nous ? D'aucun répondra que les américains savent faire du cinéma mieux que nous ? C'est possible, et alors ? Ils pourront avoir tout le savoir faire, tous les moyens qu'ils veulent, ils n'auront jamais notre audace. Ils n'auront jamais ce lien personnel, vivant, viscéral que nous pouvons avoir avec notre Histoire. L'Emir Abdelkader est mille et une fois plus qu'un personnage de fiction. Il nous parle à nous encore aujourd'hui, dans notre rapport à la foi de l'Islam, à notre identité et à notre rapport au monde. On fera peut-être un film avec quelques maladresses, mais on le fera avec du cœur. Un cœur algérien. Je le dis et je l'assume : je ne veux pas qu'Oliver Stone, Charles Burnett ou n'importe quel autre américain ne réalisent un film autour de l'Emir. Peut-être plus tard quand nous aurons nous-même explorer le personnage et la thématique. C'est à nous de présenter l'Emir Abdelkader aux algériens et au monde, pas l'inverse.

L'ACTEUR VINCENT LINDON PRÉSIDENT DU JURY DE LA COMPÉTITION OFFICIELLE

Le président du Jury s'est confié au quotidien Le Monde sur sa mission de président du jury et soon rapport aux films : «J'ai une boussole très personnelle au cinéma, c'est «il faut que ça se puisse». Il faut que je puisse m'identifier au personnage. Si je vois Tom Cruise qui saute un mur de six mètres, ça ne le fait pas. S'il saute un mur de deux mètres, ça se peut» L'acteur français sera entouré de huit jurés : l'actrice suédoise Noomi Rapace, les réalisateurs Asghar Farhadi (Iran), Joachim Trier (Norvège) Jeff Nichols (USA), Ladj Ly (France), ainsi que de l'actrice indienne Deepika Padukone, de l'actrice-réalisatrice italienne Jasmine Trinca et enfin l'actrice, productrice, et réalisatrice américano-britannique Rebecca Hall. **T. H.**



CANNES-CHRONO (2/8)

Les humeurs de notre envoyé spécial à Cannes, entre fictions documentées et réalité augmentées.

LE TOP 10 DES FILMS À NE PAS RATER

Maintenant que le Festival est lancé il va falloir faire des choix judicieux. Quels films à voir, quelles fêtes à faire et dans quelles plages fréquenter pour s'extraire quand il le faut de la bulle et recharger ses batteries avec de la vitamine D.

Pour les films à voir, la liste des 10 est déjà établie.

1-Boy from Heaven, de Tarik Saleh (En Compétition officielle). Tempête à Al-Azhar, deux mufits s'affrontent pour prendre le pouvoir. Par le réalisateur de Le Caire Confidential.

2-Rebel, d'Adil El Arbi et Bilall Fallah (Séance de Minuit, hors compétition). Les jeunes belges qui vont en Syrie parce que les voyages forment la jeunesse ont eux aussi une maman.

3-Nos frangins de Rachid Bouchareb (Avant-première). L'affaire de Malik Oussekine, le jeune étudiant français mort sous les coups de la police en décembre 1986 revient hanter les consciences françaises à travers une série sur Disney + qui bénéficie d'un matraquage publicitaire sans précédent pour une plateforme, et à travers ce film de Rachid Bouchareb interprété entre autres par Réda Kateb, Lynda Khouri et Samir Gassmi

4-Mediterranean Fever, de Maha Haj (Un Certain Regard). Film palestinien tourné à Haïfa. Ca suffit pour ne pas rater la projection.

5-ASHKAL de Youssef Chebbi (La Quinzaine des Réalisateurs). Le premier des 3 films tunisiens retenus par Cannes. Synopsis : Dans les jardins de Carthage, le corps d'un gardien est retrouvé calciné au milieu d'un chantier. Batal, un flic d'une cinquantaine d'années est chargé de l'enquête, il est assisté par sa jeune nièce, Fatma...

6-Harka, de Lotfy Nathan (Un Certain Regard). Ali, jeune tunisien rêvant d'une vie meilleure, vit une existence solitaire, en vendant de l'esence de contrebande au marché noir...

7-Le bleu du caftan, de Maryam Touzani (Un Certain Regard). L'homosexualité au Maroc, sujet à thèses.

8-Les Harkis (Première) de Philippe Faucon. Tiens, c'est le seul film qui a un rapport avec le 60 ème.

9-THE DAM de Ali Cherri (La Quinzaine des Réalisateurs). Un artiste contemporain libanais assiste par hasard au printemps arabe à Khartoum.

10-Sous les figues de Erige Sehiri (La Quinzaine des Réalisateurs). Comme si Abdellatif Kechiche avait une soeur au bled ! Ceux qui ont eu le privilège de voir ce film n'arrêtent pas d'en parler. Marivaudages entre cueilleurs et cueilleuses de figues. **T. H.**



Hommage à Abderrahmane Taleb

Afin de retirer de l'oubli l'image de nos glorieux martyrs et dégager leurs souvenirs de la poussière des années.

Par Abdelaziz Boucherit

Nous venons fêter aujourd'hui, avec émotion, les 92 ans de Abderrahmane Taleb. Nous venons, par ce bref témoignage, évoquer le parcours de Abderrahmane Taleb, qui offrit sa vie et sa jeunesse au service de l'indépendance de son pays : l'Algérie. Ce héros mérite qu'on en parle un peu plus, en mettant en avant ses engagements, ses exploits, son courage afin que la jeunesse algérienne mesure les vertus et s'apprécie le sacrifice de nos martyrs. Et que le pouvoir, de son côté, se saisisse de leurs images pour en faire le patrimoine historique de la véritable Algérie moderne. Nous pensons, ce jour, à ce géant de notre histoire qui fut décapité, il y a 64 ans, pour nous permettre de vivre libres, debout, fiers et dignes. Abderrahmane Taleb reste, curieusement, méconnu et absent de la mémoire commune, de la plupart de la jeunesse de son pays.

Le jeudi 24 avril 1958 à 4h10mn, à l'aube. Les deux assistants du bourreau pénétrèrent dans la cellule. Le condamné Taleb était-il en train de dormir ? était-il en train de sommeiller en restant éveillé ? Comme s'il craignait que la vie allait lui échapper par surprise, pendant son sommeil. Tout le cortège attendait, en silence, dans une chambre mitoyenne. La stature digne de Taleb, les mains entravées derrière le dos, imposait le respect; ni docile, ni outrancier, il parcourut d'un regard circulaire toute l'assistance qui composait le cortège. Le regard des grands qui marquent leurs entrées dans l'histoire des hommes. Un jeune garçon, à travers ses lunettes, filtrait un regard intelligent, serein de ceux qui détiennent la vérité, ceux qui luttent pour libérer leurs peuples de la servitude et de l'injustice de la force. Le visage livide, les cernes sous les yeux, signes de fatigue d'une attente pernicieuse et de l'étonnement de vivre ses derniers moments. Le garçon n'était pas un brigand ni un tueur; c'était plutôt un beau garçon, aux traits d'un honnête intellectuel, un combattant révolté contre l'injustice faite à son peuple qui inspirait la sympathie. Le silence et le calme apparent de Taleb introduisaient le doute dans les esprits chagrinés de tous les assistants : sommes-nous face à un terroriste ou, au contraire, face à un jeune garçon qui défendait la noble cause de son peuple ? Serait-il, plutôt, un combat légitime, aux idées modernistes, qui méritait tous les honneurs ? Courageux, ni cris ni protestations, Abderrahmane Taleb donnait l'image d'un héros qui forcait l'admiration silencieuse sur toute la délégation présente. Il se laissait diriger vers la chambre de la guillotine sous une gêne manifeste des représentants d'un pouvoir aux relents criminels. A chaque pas vers la guillotine, il laissa derrière lui le spectre de la révolution, un feu qui ne peut finir que par la victoire de l'indépendance.

Le jeune homme avançait sans résistance sous la garde musclée de la police politique coloniale. On entendait le bruit des pas traînés par les contraintes, sur le couloir rugueux du sous-sol de la prison Barberousse, là où se trouvait la guillotine. Suivi d'une délégation de responsables politiques



coloniale d'Alger, parmi ces derniers, un imam désigné d'office, le livre sacré à la main, lisait les sourates derrière le condamné. La gêne était palpable à travers les lunettes du jeune homme de 28 ans, on percevait un regard profond empreint d'une détermination qui défie l'insolence de la colonisation. Avant d'être encadré par les aides du bourreau, on lui demanda s'il avait quelque chose à vouloir ou à dire. Il se retourna et s'adressa avec un ton presque méprisant à l'imam qui continuait de lire, à haute voix, les versets du Coran : «Pose ce livre, prends un fusil et va rejoindre le FLN».

Abderrahmane Taleb était resté conscient des valeurs vertueuses de son combat jusqu'à la porte de la mort. A ce moment, tout allait vite. Le sinistre bourreau Fernand Meyssonier lui retira les lunettes. On dénuda tout le haut du dos de la victime, les mains restaient liées derrière le dos, on le mit à plat ventre, la tête en avant prisonnière et le cou exposé, comme une cible parfaite, à la lame tranchante de la machine. Le procureur général, un militaire au grade de colonel, opina des yeux pour donner l'ordre d'exécuter la sentence. Un bruit sourd se fit entendre, la tête tranchée fit un bond de quelques mètres. On se précipita de mettre la tête avec le corps amputé dans un sac et on le ferma vite, pour dégager l'image de la honte. Le sang partout sur le parterre fut lavé, rapidement, par des jets d'eau pour effacer vite le sang des braves. Abderrahmane Taleb avait cessé de vivre. Limam était ému, le regard médusé, comme s'il regrettait, déjà, d'avoir participé, honteusement, à une farce.

Le bourreau, l'esprit semblait être ailleurs, subitement, bousculé par l'injustice de la scène, continuait de tenir les lunettes dans les mains. Pour rappel, le bourreau Fernand Meyssonier, par une sympathie non habituelle et par le respect que Abderrahmane Taleb imposa dans l'assistance, ce dernier gardait en souvenir les lunettes du condamné. Tout était fini. Mais rien n'était fini en réalité; Abderrahmane Taleb venait

de signer l'irrévocable testament des martyrs, pour une Algérie indépendante. Abderrahmane Taleb était né le 5 mars 1930, rue des Sarrasins, dans la Casbah d'Alger. D'une famille très modeste, originaire de la région d'Azeffoun, du village Ighil Mehni. Son père était un salarié dans une boulangerie-pâtisserie à la Casbah. Il était d'une constitution fragile et d'une santé précaire. Sa mère, une femme au foyer, en charge de quatre enfants. Toute la famille vivait dans une seule pièce. Elle faisait partie des familles les moins aisées du quartier. Il commençait, à six ans, son cycle primaire à l'école Ibrahim Fatah, boulevard de la Victoire. Abderrahmane se révéla studieux avec des résultats exemplaires à l'école. Il fut admis, sans difficultés, à l'examen de sixième. Au moment de la guerre d'indépendance, il poursuivait des études de chimie à la faculté d'Alger. Il fut proche des nationalistes, indépendantistes et des communistes. Il fréquenta le « cercle des étudiants marxistes » à l'université. Il adhéra, cependant, au PPA et le MTLD. Il était désigné au bureau politique des jeunes du MTLD, avec Didouche Mourad. Il quitta les bancs de l'université en deuxième année pour rejoindre le maquis des monts de Blida de la wilaya IV.

Abderrahmane Taleb fut affecté à l'atelier clandestin, installé à la rue de l'impasse de la Grenade à la Casbah, pour fabriquer les bombes artisanales. Abderrahmane Taleb, jeune encore, mais avait déjà une conscience politique saine et juste. Il imposa que ses explosifs ne devraient servir que pour les cibles, exclusivement militaires, témoignant son responsable de l'époque Yacef Saadi. Fin janvier 1957, passant à travers les mailles du filet tendu par le général Massu, Abderrahmane Taleb quittait la Casbah et rejoignait de nouveau le maquis de Blida, au djebel Beni Salah. Sur dénonciation, il fut capturé au mois d'avril par le 3^e RPC (Régiment des parachutistes coloniaux) du colonel Ducourneau. Ce fut ce même régiment qui assassina, son copain et ami, Didouche Mourad le 18 janvier 1955.

OPINION

Nul n'est mandaté par Dieu et nul n'a les clés du paradis

Par Mekideche Abdelkader*

Difficile. Il est aussi difficile d'être une femme dans une société misogyne que de tenir à sa foi au milieu de faux dévots, où d'être une femme et exercer un métier d'homme, où une Palestinienne qui vit dans un pays spolié par un Etat colonialiste, raciste et qui pratique les assassinats massifs comme les assassinats ciblés, sur qui il veut et quand il veut sous le regard complice des puissants du monde et ébahi des impuissants.

Sherine Abou Aqleh, femme, palestinienne, chrétienne et journaliste exposée à l'arbitraire de l'État sioniste, a cumulé tous les risques. Elle a eu le tort de vouloir informer le monde des crimes commis contre les Palestiniens, elle en a payé le prix, ils l'ont assassinée.

Sherine Abou Aqleh est assassinée d'une balle tirée par un militaire. Elle a subi le sort qu'ont subi les très nombreux reporters de guerre morts sur les champs de bataille. Souvent de balles perdues. Mais des fois, témoins oculaires de crimes de guerre, on les cible, on les vise bien et on leur destine des balles assassines pour les faire taire à jamais.

Jusqu'ici, dans un monde de plus en plus violent, où les morts se comptent chaque jour par milliers, la mort de Sherine Abou Aqleh n'a rien d'exceptionnel. Au fond, elle n'est qu'une mort noyée dans le tas de morts quotidiens essaïmés à travers le monde.

Elle aurait pu passer sans grand bruit, cette mort, si les assassins n'étaient pas aussi cruels, si le crime n'était pas aussi odieux et si la réaction de certains n'était pas tellement révoltante et tellement absurde. Elle aurait pu passer sans grand bruit, d'autant plus que cette mort violente et tragique était prévisible.

Elle fut assurément prévue par la victime elle-même qui, consciente des dangers encourus, s'habillait à chaque sortie de casque et de gilet pare-balles dans le vain espoir de conjurer un sort fatal que détermine le très haut risque inhérent à son métier de reporter de guerre.

Il est tout à fait compréhensible que quand il s'agit de l'un de NOUS, on s'émeut à l'excès. Il n'est pas étonnant non plus que quand le sang coule encore chaud du corps de l'un des NÔTRES, notre passion commune ne laisse aucune place à la rai-

son, et qu'on rage, qu'on râle, qu'on jure, qu'on accuse, qu'on juge, qu'on condamne, qu'on veuille exécuter de nos mains nues et de nos dents les responsables de notre grand malheur, et qu'on maudisse le monde qui ne compatit pas avec nous alors que nous oublions nous-mêmes de compatir avec lui quand c'est lui qui est frappé par le malheur.

En revanche, l'exception n'est la réaction de nos faux dévots à la mort de Sherine Abou Aqleh. Son sang coule encore chaud sur le sol de la terre sainte que ces ignares sans cœur s'érigent déjà en émetteurs de fatwas et soulèvent une controverse digne des temps les plus sombres de l'esprit humain : savoir si la défunte, chrétienne de confession, est une martyre, si elle a droit à une place au paradis et si elle mérite nos prières.

Ceux qui ont statué pour l'exclusion du paradis de Sherine Abou Aqleh et de sa privation de nos prières sont ceux-là mêmes qui ont légitimité et légitimement encoré le meurtre par crémation ou par défenestration de nouveaux-nés qu'ils jugent impies pour cela parce qu'ils sont nés dans un milieu kofr. Comparée à eux, Sherine Abou Aqleh a fait ses preuves en défendant au péril de sa vie une cause qu'ils n'ont jamais osé défendre, que certains ont même vendue. Comparée à leur lâcheté, par son courage, elle a plus de mérites et mérite mieux la prière des hommes sincères et la clémence de Dieu.

Nul ne bénéficie d'un mandat lui permettant de décider à la place de Dieu, nul ne possède le pouvoir de distribuer les indulgences, et nul ne détient les clés du paradis. Et si Dieu, dans sa grande miséricorde et par son impénétrable volonté, décide d'abriter pour l'éternité Sherine Abou Aqleh dans Son paradis, ce n'est pas des petits anonymes et des faux dévots qui, par un clic sur leurs smartphones et après un bon festin, pourront l'en en priver.

Il est des fois où la laïcité arrive au secours des hommes pour les sauver de leurs propres bêtises qui les rendent fous. Elle leur cloue le bec, leur trace des limites et elle les empêche de prétendre au monopole d'une vérité divine, laquelle prétention qui est la source de trop d'arrogance de leur part, la cause de trop de méchanceté gratuite.

*Avocat

Football - Ligue 2

L'éthique sportive en question

M. Zeggai

A une journée de la fin du championnat de Ligue 2, les dés sont presque jetés pour les deux billets donnant accès à l'élite. En effet, de nombreux résultats laissent planer le doute pour ne pas dire autre chose. Certaines équipes, pour une saison ou une autre, ont carrément faussé le championnat. C'est le cas du SC Aïn Defla, de l'USM Bel Abbès, de l'IB Lakharia et du CA Bordj Bou Arreridj. D'autres formations ayant assuré leur maintien, leur ont emboîté le pas. Aussi, des équipes, considérées comme des prétendants au titre, se fassent battre inexplicablement par des formations qui luttent pour leur survie. D'autres formations n'ont pas respecté l'éthique sportive misant sur des joueurs espoirs, se présentant même sans entraîneurs, ce qui a donné lieu à diverses interprétations. Au fait, où est passé l'amendement des règlements de la FAF obligeant les clubs à aligner un certain nombre de titulaires lors des derniers matches de championnat ?

Nous n'accusons personne sauf que nous nous sommes référés à la réalité du terrain et à la logique du football. La situation risque de s'aggraver davantage puisque tout le monde sait ce qui se trame dans le football algérien «avec la complicité de certains dirigeants des clubs et managers de joueurs», nous a-t-on dit. Pire encore, c'est que ces dernières saisons, au vu et au su de tout le monde, l'éthique sportive a été totalement bafouée. En face, c'est le silence absolu des structures censées combattre ce genre de fléaux et mettre fin à certaines affaires scabreuses. Le silence est perçu comme étant une «complicité indirecte» par de nombreux observateurs. Sinon, comment expliquer ces décisions d'aligner des juniors et des remplaçants au cours des matches décisifs ? D'ailleurs, comment expliquer ces accusations entre certains présidents de clubs à l'approche de la clôture du championnat ?

La faute incombe à ceux qui ont pris la décision de changer le système de compétition sans aucune réflexion au préalable. Les mêmes

membres du BF qui ont approuvé l'ancien système de championnat ont opté pour son changement lors de l'AG extraordinaire du 21 novembre 2021. Bizarre, n'est-ce pas ? Une preuve tangible que le football algérien est malade de ses dirigeants. Ce qui signifie que les décisions prises sont dictées par des intérêts personnels et non par une politique de développement de notre sport-roi. Aujourd'hui, on se demande quel est le rôle de la commission d'intégrité pour mettre fin à cette mascarade ? Va-t-on rester les bras croisés face à cette grave crise de gestion ? Des solutions urgentes et des décisions courageuses devront être prises pour mettre fin à ce que l'on peut qualifier de «massacre» du football national. L'Etat doit réagir devant les graves dysfonctionnements et les dérives qui affectent notre sport-roi, car il y va de l'intérêt du football algérien. En somme, seule une thérapie de choc pourrait contribuer à sauver le football national qui a inéluctablement besoin d'une profonde réforme, plus que jamais indispensable.

Ligue 1

Deux matches à huis clos pour le MCA



Le MC Alger a été sanctionné de deux matchs à huis clos pour «provocation des dégradations de matériels du stade par son le public» et «jet de projectiles» lors de la rencontre contre l'USM Alger (0-1) disputée dimanche soir pour le compte de la 30e journée de Ligue 1 de football, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre les deux matchs à huis clos, le MC Alger devra s'acquitter d'une amende de 100.000 DA, selon la même

source. Avec cette sanction, le club algérois disputera ses deux prochains matchs du championnat à domicile sans la présence du public à commencer par le classico contre la JS Kabylie de la 32e journée. La commission de discipline de la LFP réunie lundi 16 mai 2022, a infligé d'autre part, un match à huis clos et 200.000 DA d'amende à la JS Kabylie «pour jet de projectiles» (3e infraction). Avec cette décision, les Canaris accueilleront le WA Tlemcen lors

de la 31e journée sans la présence de ses supporters. La commission de discipline a également a sanctionné le NC Magra et le CS Constantine d'une amende de 100.000 DA chacun pour «utilisation et jet de fumigènes».

La même sanction financière a été infligée au RC Arbaa pour «absence d'entraîneur en chef sur la main courante», tandis que l'US Biskra devra s'acquitter d'une amende de 40.000 DA pour «conduite incorrecte».

Cyclisme - FAC

Le Tour d'Algérie 2022 en débat

L'édition 2022 du Tour d'Algérie Cycliste (TAC) qui se tiendra du 20 au 27 mai prochain, entre Alger et Oran, est le sujet d'une conférence de presse qui a été animée par le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, mardi à la salle des Conférences du stade du 5 juillet (Alger), a-t-on appris, auprès de l'Organisation des journalistes sportifs algériens (ONJSA), initiatrice de

la rencontre. Invité du « Forum de la presse sportive », de l'ONJSA, le président de la FAC devrait aborder le Tour d'Algérie, sa nouvelle édition, le chapitre organisationnel, ses étapes, les moyens mis en place, et d'autres points inscrits à l'ordre du jour de la conférence.

Le Tour d'Algérie Cycliste (TAC), une compétition d'envergure internationale, devrait enregistrer la participation d'un certain nombre de

clubs et de sélections étrangères. La dernière édition du Tour d'Algérie Cycliste remonte à 2018, car la compétition n'a plus été organisée pendant la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Les sixième et septième étapes de ce TAC 2022 se dérouleront à Oran, sur le site des JM-2022. Elles s'inscriront dans la cadre des tests-events pour la préparation de ce grand événement.

Athlétisme - 110m/haies

Nouveau record personnel pour Amine Bouanani

Le hurdler international algérien Amine Bouanani a établi un nouveau record personnel du 110 mètres/haies, avec un chrono de 13"50, réalisé dimanche, lors du meeting international de Montgeron (France). Une performance qui lui permet de confirmer par la même occasion ses minima de participation aux prochains championnats d'Afrique d'athlétisme, prévus du 8 au 12 juin à Saint-Pierre (Île Maurice), mais aussi ceux des Jeux méditerranéens d'Oran, dont les

Tennis - Pro-circuit ITF

Début des épreuves à Oran

Les épreuves du premier tournoi international de tennis Pro circuit ITF (Test Event) ont débuté, lundi, sur les courts en terre battue du complexe de tennis «Habib-Khelil» de Haï Salam d'Oran. Ce premier tournoi Pro-circuit ITF, assurée par le juge-arbitre turc Haluk Torun, a débuté avec le déroulement des 1/16èmes de finale en simple (masculin et féminin) et des 1/8èmes de finale en double. La manifestation regroupe 64 tennismen et tenniswomen issus de 21 pays des quatre continents. Ce tournoi international «Pro-circuit ITF» constitue une bonne opportunité pour les étoiles montantes du tennis professionnel des quatre coins de la planète, afin d'améliorer leur classement mondial. Le vainqueur empochera la somme de 2.300 euros

Boxe - Mondiaux féminins

Une première historique pour Imane Khelif et Ichrak Chaïb

Les deux boxeuses algériennes Imane Khelif (63 kg) et Ichrak Chaïb (66 kg), qualifiées aux demi-finales des championnats du monde féminins d'Istanbul (Turquie), affronteront aujourd'hui, respectivement la Néerlandaise Heijnem Chelsey et la Canadienne Cavanagh Charlie. Imane Khelif défiera Heijnem Chelsey lors du 8e combat au programme de la première session des demi-finales qui débute à 12h00 algérienne. Sa compatriote Ichrak Chaïb, montera, elle, sur le ring lors du 7e combat de la 2e session des demi-finales qui commence à 16h00. Imane Khelif et Ichrak Chaïb ont réalisé, lundi, une première historique en devenant les deux premières boxeuses algériennes à se qualifier aux demi-finales d'un championnat du monde, assurant chacune, au minimum, une médaille de bronze.

Aux Mondiaux-2022 d'Istanbul, l'Algérie est présente avec quatre boxeuses. Fatihah Mansouri (48 kg) et Roumaïssa Boualem (50 kg) ont eu moins de chance, puisqu'elles ont été éliminées à un stade plus précoce. En effet, le parcours de Boualem s'était arrêté au stade des huitièmes de finale, après sa défaite contre la Turque Cakiroglu Buse Naz, elle qui au premier tour avait battu la Japonaise Shinohara Hikaru (4-1), alors que Fatihah Mansouri a été éliminée dès le premier tour, en s'inclinant face à la Vénézuélienne Tayonis Rojas Cadeno (5-0). Ces Championnats du monde de boxe féminine enregistrent la participation d'un nombre record de 310 athlètes, représentant 73 pays, qui boxent dans 12 catégories de poids différentes.

CAF - Sanctions

L'ES Sétif écope de 24.000 dollars d'amende

L'ES Sétif a écopé d'une amende de 24.000 dollars, infligée par la commission de discipline de la Confédération africaine (CAF), en raison du comportement de ses supporters, lors du match face aux Tunisiens de l'ES Tunis, disputé le 15 avril au stade du 5-juillet d'Alger (0-0), dans le cadre des quarts de finale (aller) de la Ligue des champions, a annoncé la CAF dans un communiqué. L'instance continentale a infligé à l'Entente 16.000 dollars d'amende

pour utilisation de fumigènes et lasers, plus une amende de 8000 dollars pour utilisation de lasers envers les officiels et les joueurs, précise la même source. De son côté, l'ES Tunis s'est vu infliger une amende de 8000 dollars pour utilisation de fumigènes. Le club marocain du WA Casablanca a écopé d'une amende 18.000 dollars pour jet de bouteilles par ses supporters, mais également pour envahissement de terrain et non-respect des mesures de sécurité, lors de la ré-

ception du CR Belouizdad (0-0), le 24 avril dernier en quarts de finale (retour) de la Ligue des champions. Le Wydad s'est vu «imposer une réduction du nombre de spectateurs au stade Mohammed V pour un maximum de 30.000 personnes pour non-respect des règles et la mise en œuvre de sécurité existantes. En cas de non-respect de cette instruction, le conseil de discipline imposera automatiquement deux matchs à huis clos pour les deux prochains matchs à domicile».

JM-Oran 2022

Alejandro Blanco remercie l'Algérie

Le président du Comité olympique et sportif espagnol (COSE), Alejandro Blanco a tenu à remercier l'Algérie, pays hôte des prochains Jeux méditerranéens d'Oran, d'avoir donné aux pays de la rive, l'occasion de réunir toute la famille sportive, dans une ville accueillante qui a veillé à réunir les meilleures conditions pour la réussite de la 19e édition. «Merci à l'Algérie et à tous les responsables de nous donner l'opportunité, avec toute la famille sportive de la rive méditerranéenne de se retrouver en l'espace de quelques jours. En plus des sports de compétition, il y aura aussi les sports familiaux», a indiqué Blanco dans un entretien à la cellule de communication du Comité olympique et sportif algérien (COA), publié sur sa chaîne YouTube. Pour sa participation à cette 19e édition à Oran, l'Espagne dépechera une forte délégation de 400 personnes dont plus de la moitié sera composée d'athlètes. «Après les JM de Tunis (2001), Almeria (2005) et Tarragone (2018), la délégation espagnole pour les JM d'Oran sera grande et importante, avec plus de 400 personnes dont

292 athlètes (messieurs et dames), avec l'objectif de réaliser les meilleurs résultats possibles. Oran sera un défi pour nos athlètes qui se préparent avec enthousiasme et sérieux et on souhaite que nos résultats reflètent le niveau de cette préparation», a annoncé, le président du COSE, assurant que les JM-2022 sont important pour l'Espagne et comme chaque pays, «nous espérons réaliser de belles performances». Alejandro Blanco qui s'est réjoui d'être à la tête de la délégation pour Oran, est convaincu que les 19es JM sont plus que des jeux et ont une importance qui va au-delà du caractère sportif. «Le programme international des compétitions contient un plus grand nombre de compétitions chaque année, mais Jeux méditerranéens sont plus que des jeux. Ce sont un sport et une culture qui rassemblent les peuples de la région. Je pense qu'ils ont une importance qui va au-delà du caractère sportif. La force de ces jeux réside dans la coexistence entre leurs peuples. Je suis convaincu que les Joutes d'Oran seront exceptionnelles, car je connais les capacités de l'Algérie dans l'organisation

de telles manifestations sportives», a-t-il souligné. A partir de ce constat, l'Espagne, assure le responsable du COSE, attache une grande importance à ces jeux. «Nous partons dans un pays ami pour partager culture, diversité et histoire. Peut-être que pendant la compétition, les résultats peuvent avoir de l'importance, mais la collection des cultures des pays participants, qui partageant les mêmes idées, est beaucoup plus importante», a insisté Blanco. Le président du Comité olympique et sportif espagnol a appelé les athlètes qui vont représenter leur pays à Oran à apprécier leur séjour à Oran, s'amusent bien et concourent aussi bien: «Je félicite d'abord les athlètes espagnols de s'être qualifiés pour le rendez-vous d'Oran, puis, surtout, d'apprécier leur présence dans cette ville hospitalière. La chose la plus importante dont vous retenez, est que vous avez vécu une compétition différente et dans laquelle les sentiments et l'histoire l'emportent. Après la cérémonie de clôture, vous vous remémorerez un séjour dans un pays merveilleux et des gens merveilleux», a-t-il conclu.

Nigéria

Le Portugais José Peseiro nouveau sélectionneur

Le Portugais José Peseiro a été nommé à la tête de l'équipe nationale du Nigeria, a annoncé dimanche la Fédération nigériane de football (NFF) dans un communiqué. M. José Santos Peseiro est nommé «nouveau sélectionneur de l'équipe nationale masculine senior des Super Eagles», a indiqué la NFF, qui précise que le Portugais prend ses fonctions immédiatement. Agé de 62 ans, le nouveau sélectionneur succède à Augusto

Eguavoen, qui avait démissionné début avril après avoir manqué la qualification du pays pour la Coupe du monde 2022 au Qatar. Le public et les fans avaient été très critiques de l'approche tactique d'Eguavoen, qui avait pris ses fonctions par intérim après le limogeage fin 2021 du Franco-Allemand Gernot Rohr après cinq ans et demi de présence. Les triples champions d'Afrique avaient également été éliminés en seizièmes

de finale lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations disputée en Cameroun en janvier. Le nouveau sélectionneur José Peseiro est un ancien attaquant, qui a entraîné par le passé les équipes nationales de l'Arabie saoudite et du Venezuela, mais aussi le club portugais du Sporting. Il mènera son équipe aux Etats-Unis dès la fin du mois de mai pour disputer un match amical contre le Mexique, puis contre l'Equateur début juin.

Manchester City

Mahrez nominé pour le titre du joueur de la saison

L'ailier international algérien Riyad Mahrez, a été nommé pour le titre du joueur de la saison de Manchester City, actuel leader de la Premier League anglaise de football, a annoncé le club mancunien. «L'ailier algérien a connu une autre magnifique saison avec 24 buts au total pour devenir le meilleur buteur de City. Juste pour faire bonne mesure, Mahrez a également pesé avec neuf passes décisives pour illustrer davantage son influence clé sur l'équipe», a indiqué Man City sur son site officiel. Outre Mahrez, deux

autres joueurs sont nominés pour cette distinction : il s'agit du Portugais Bernardo Silva et du Belge Kevin De Bruyne. Le club mancunien a souligné que le vote est «maintenant ouvert» à tous les internautes du site des «Cityzens». Le vote sera clôturé le dimanche 22 mai à midi, alors que le vainqueur sera dévoilé «peu de temps après». Pour rappel, le capitaine de l'équipe nationale n'a pas été nommé pour le titre du meilleur joueur de la Premier League, tout comme le Sénégalais de Liverpool Sadio Mané et le Portu-

gais de Manchester United Cristiano Ronaldo. Arrivé à Manchester City en 2018 en provenance de Leicester City pour un contrat de cinq saisons, Mahrez (31 ans) est en train de réaliser sa meilleure saison avec les «Sky Blues».

Tenu en échec dimanche en déplacement face à West Ham (2-2), dans le cadre de la 37e journée, Manchester City devra impérativement l'emporter dimanche prochain à domicile face à Aston Villa pour pouvoir remporter le 8e titre de son histoire.

Italie

La Juve célèbre Chiellini et Dybala, la Lazio fête l'Europe

La Lazio Rome a assuré lun

di sa place en Ligue Europa la saison prochaine en arrachant en extérieur le nul (2-2) chez la Juventus, qui avait surtout à l'esprit à célébrer la «classe» à domicile de Giorgio Chiellini et Paulo Dybala. Avec ce point, obtenu grâce à un but de Sergej Milinkovic-Savic à la 96e minute, les Laziali de l'ex-entraîneur turinois Maurizio Sarri sont assurés de finir 5e ou 6e et disputeront donc la C3. L'autre place pour la Ligue Europa et celle pour la Ligue Europa Conference (la 7e) se joueront lors de l'ultime journée entre la Roma (6e), la Fiorentina (7e) et l'Atalanta (8e). La Juve avait elle déjà son billet en poche pour la Ligue des champions et a donc pu se consacrer à fêter la dernière apparition à domicile sous la tunique bianconera du capitaine Chiellini, 37 ans, et du meneur argentin Dybala, 28 ans. Le premier a été remplacé après seulement 17 minutes, comme le nombre d'années passées à la Juve, le second à la 78e minute. Tous deux ont été enlacés par leurs partenaires et longuement acclamés par les tifosi. Tout sourire, Chiellini a salué ses coéquipiers et l'en-

Angleterre

Arsenal voit la C1 s'éloigner

Arsenal s'est très sérieusement compliqué la tâche dans la course à la Ligue des Champions en perdant à Newcastle (2-0), lundi, pour la 37e journée de Premier League, laissant la main à Tottenham avant la dernière journée. Battus par les Spurs jeudi (3-0) sans exister, les Gunners ont encore raté ce rendez-vous capital. Avec deux points d'avance et une différence de buts largement favorable (+24 contre +9), un nul à Norwich, 20e et déjà relégué, dimanche, lors de la dernière journée, devrait suffire à Tottenham pour retrouver la C1. Chelsea, 3e avec 70 points, est de son côté mathématiquement qualifié pour la Ligue des Champions avec ce résultat quelque soit l'issue des deux matches qu'il lui reste à jouer. Arsenal recevra, lui, Everton, qui n'a pas encore assuré son maintien, mais qui pourrait le faire jeudi, en recevant Crystal Palace. Quoi qu'il en soit, les

Gunners n'auront pas leur destin en main. La saison pleine de promesses risque de se finir sur une nouvelle désillusion pour les Londoniens qui ont payé en fin de saison des absences importantes, comme leur milieu Thomas Partey, mais aussi un manque de maturité. Equipe à la moyenne d'âge la plus basse de Premier League, les hommes de Mikel Arteta ont subi l'ensemble du match face à Newcastle qui n'a pourtant plus rien à gagner ni à perdre. Arsenal risque fort de connaître une 6e saison à regarder la C1 à la télévision, mais cela ne devra pas effacer les progrès observés lors de cet exercice où les principes d'Arteta, qui a récemment prolongé jusqu'en 2025, semblent enfin assimilés. Le recrutement de l'été dernier avait été judicieux et avec quelques renforts cet été, notamment en attaque, les Gunners devraient à nouveau avoir leur mot à dire l'an prochain.

Inde: un train porteur d'eau pour survivre à la canicule

Chaque jour, Afroz manque plusieurs heures d'école pour attendre, avec un chariot chargé de bidons, un train spécial apportant une eau précieuse aux habitants de l'État désertique du Rajasthan en Inde, en pleine vague de chaleur.



ici, le mercure monte souvent au dessus de 45°C, mais cette année la canicule est arrivée plus tôt dans l'année, preuve supplémentaire, selon beaucoup d'experts, que le changement climatique rend la vie insupportable pour quelque 1,4 milliard d'Indiens.

«Il a toujours fait très chaud ici et nous avons toujours eu du mal à trouver de l'eau», explique à l'AFP Afroz, 13 ans, attendant le train spécial pour la deuxième fois de la journée dans le district de Pali.

«Mais je ne me rappelle

pas avoir rempli des bidons en avril», poursuit le garçon. Il est déjà arrivé que Pali doive être approvisionné en eau par train mais la pénurie est telle cette année qu'il a fallu commencer tôt, selon des responsables ferroviaires locaux.

Depuis plus de trois semaines, les 40 wagons du train représentent l'unique source d'eau pour les milliers d'habitants du district.

Les wagons acheminent environ deux millions de litres depuis Jodhpur, à 65 km de là. L'eau est ensuite stockée dans des cuves en

ciment puis envoyée dans une usine de traitement pour être filtrée et distribuée.

Mais chaque jour, des dizaines de personnes, principalement des femmes et des enfants, viennent directement s'approvisionner aux tuyaux déversant l'eau depuis le train dans des réservoirs souterrains.

Ils se bousculent avec des jerrycans en plastique bleu et des pots en métal. Pour la famille d'Afroz, comme pour bien d'autres, il est plus facile de récupérer l'eau directement, même si elle n'est pas traitée.

Publicité



عيادة الرحمن
CLINIQUE ER-RAHMANE

L'ensemble du personnel de la clinique ER-RAHMANE Bir El Djir, très attristé par le décès du Docteur BELKADI Abdelkader, Gynécologue. Présente leurs sincères condoléances à toute la famille.

IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE

RECRUTE UN (01) INGENIEUR EN ELECTRONIQUE OU ELECTROTECHNIQUE

Conditions :

- ✓ Diplôme : Ingénieur d'Etat en Electronique ou Electrotechnique
- ✓ Expérience : ayant exercé dans le domaine du courant fort et court faible pendant une durée minimale de 05 ans
- ✓ Lieu de résidence : Axe : Arzew & Oran & Mostaganem
- ✓ Lieu de travail : Le sud du pays
- ✓ Envoyez Cv + lettre de motivation par E-mail : recrute.electro.tech@gmail.com
- ✓ Avantages : Divers avantages selon la compétence.

الأستاذ: محمد بتيجي - محافظ البيع بالمزادة -

العنوان: جزيرة 15 عمارة 03 مدخل 03 الطابق 01 رقم 02
بالقرب من مرأب السيارات "بوكيرية" - زيانة - أرزقيو - وهران
النقال: 041 77 59 72 0550 71 64 66 / 0557 19 90 94 - الفاكس: 0550 71 64 66

إعلان عن عدم جدواى لعملية البيع بالمزاد العلنى

التي أجريت بتاريخ 12 ماي 2022 على الساعة الرابعة عشر 14:00 زوالا
لمادة UREE بكمية ألفين 2000 طن التابعة لمؤسسة: SORFERT / ALGERIE
TENTATIVE INFRECTUEUSE
محافظ البيع

APPARTEMENTS

■ A vendre appart, 4^e étage, superficie 91 m², à Akid Lotfi résidence Ouancharice, entrée B (promotion Benabed) ; la visite tous les jours à partir de 17h30. Tel- 0557.42.92.09

■ Vente des apparts promotionnels : F2+F3+F4 et F5 top, cuisine équipée, chaudière, ch/c, box de voitures, etc. à Cité Petit, Maraval, wilaya, Bir El Djir - Tél : 0772.43.37.38 - 0555.89.91.04

■ Loc F3 Akid + F2 meublé à Millénium 3^e+ F3 meublé Ft/mer avec ascenseur + F4 Es-Senia Centre, 3^e + F4 USTO Cosider + ascenseur 5^e + villa 350 m² avec piscine à Bel Air + F5 Bd Soummam 1^e - Contacter AG : 041.36.16.43/ 0542.43.17.32

■ Vds F4 + loggia, résidence Hasnaoui Ch/central, clim, garage au sous-sol, débarres, hammam, cuisine équipée, 1^e étage libre de suite, courtier intermédiaire s'abstenir - Mobile : 0674.88.83.86

■ Loue F3 Seddikia, 1^e (4U) - F3 Akid Lotfi, 5^e (3,2U) - F3 Miramar, 3^e (3U) - F3 Cité Lescure, 10^e (2U) - villa à El Kerna (4U) - AG ABDALLAH : 041.38.62.87/0770.40.87.48

■ Vends appart F3, 2^e étage, toutes commodités, climatisé, tél, Internet, mischler à Mostaganem pas loin de la mer, par dé sistement - Tél : 0696.38.48.19

■ Loue grand F2 rénové à Seddikia, Oran à jeune couple sérieux, composé de 2 pièces, cuis, S avec électricité, eau chaude 24/24 - 0659.06.03.42

■ Vends bel appartement F4, 110 m² ensoleillé bon état situé sur le Front de mer, 2^e étage convient pour Sté nationale ou privée - 0553.15.16.24 - 0793.98.83.08

■ Vends F4, rez-de-chaussée à Misserghine, sup 90 m², 2 façades avec 3 balcons, petit jardin, acté, livret foncier disponible, curieux s'abstenir - 0672.76.32.51

■ Loue F4 très bien aménagé d'une superficie de 180 m² spacieux et très bien éclairé, au 2^e étage, d'une maison de maître, située à Bahi Amar Es Senia. Personne intéressée me contacter au 0541.79.42.35

VILLAS

■ Canastel : Loue beau F3 niv villa + cuisine open space + salle de bain, super lux, vue sur mer et forêt, endroit calme et luxe - Tél : 0776.96.90.51

■ A vendre haouch à Douar Boudjemaâ, Oran 400 m², acté, Rdc, 2 façades - Tél : 0796.63.68.79ff

■ Vends villa à Trouville plage, 400 m², 2 niveaux, dble façade, jardin, garage, idéale pour promotion ou hôtel à 100 m de la plage - Téléphone : 0659.23.39.18

TERRAINS

■ A vendre terrain agricole, 4 hectares Boufatis, Oran, façade au bord de la route - Tél : 0550.52.53.09

EMPLOIS

■ Pizzéria /Fast-food à Oran cherche 2 serveuses sérieuses et présentables - Tél : 0658.62.47.79

■ Hôtel el Khayala (Oran) recrute en urgence des réceptionnistes hommes avec expérience ou diplôme de tourisme et femmes de chambre avec expérience - tél/fax : 041.65.42.88 Mobile : 0560.05.10.01

■ Pizzéria à daïra de Bir el Djir, Oran, recrute : ouvriers spécialisés (pizzaïolo) avec expérience et sérieux - 0550.25.18.91

PENSÉE

A la veille de l'indépendance de notre pays et à la suite d'un traquenard fomenté par les hordes sauvages des pieds-noirs alors qu'il était en mission scout, le frère, l'amie et l'ange gardien de but BENGALLEM Belazregue dit « Bizizi » a malheureusement succombé à ses blessures. Il a été inhumé le 16/05/62 au cimetière de Sidi Hasni à Oran. Par sa prestance et sa qualité morale, il incarnait le précurseur sportif et le parfait éducateur. Fasse qu'il soit parmi les humbles près de Dieu le Clément et Miséricordieux. Son élève SEDIKI Mohammed



■ Agence de voyages sise à Oran cherche dans l'immédiat agent commercial, homme ou femme maîtrisant l'outil informatique et le système Amadeus. Résident à Oran - CV au : leaders.net.2015@gmail.com

■ Atelier de couture situé à Choupot recrute des couturiers point droit qualifiés, et machine sur machine à broder sérieux et motivé - Tél : 0549.82.77.89

LOCAUX

■ On met en vente des locaux commerciaux promotionnels actés situés sur grand boulevard de Belgaïd, en face l'Université. Local n° 1 : 28,90 m², local N° 02 : 29,45 m², local N° 3 : 45,50 m², local N° 4 : 71,18 m², local N° 5 : 92 m². Contactez le 0697.42.10.50

■ A vendre local 50 m² bien aménagé + sanitaire situé sur avenue Choupot Oran, possibilité vente la maison + local ensemble - 0798.97.03.50

■ A vendre local 80 m² Akid Lotfi, en face APC, 2 rideaux + terrasse, endroit commercial - Tél : 0781.87.66.40

DIVERS

■ Loue N° Taxi à Oran - tél : 0556.20.54.39

■ Promos Hôtel Ghani, plage Saint-Rock, Ain El Turk chambre dble à 3.500 DA la nuitée, petit-déjeuner et garage gratuit - tél : 0791.72.33.55 -0780.60.05.95

PENSÉE

18 mai 2021.
Une année depuis ta triste disparition mon cher frère

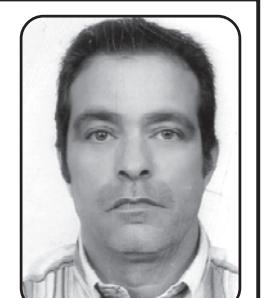


BOUAZZA Mohamed où tu as été retrouvé nos parents, notre frère Houari et notre sœur Yamina. Que Dieu vous accorde Sa Miséricorde. Amine. Familles Bouazza et Arif. Ta sœur Fatma

PENSÉE

Voilà encore une année passée sans toi mon cher papa CHEBBANI Houari 18.20 09 – 18 mai 2022 Ton image est toujours présente, tu es toujours dans mes pensées et mon cœur. Je demande à tous ceux qui t'ont connu de réciter une Fatiha à ta mémoire.

Ta fille Ikhlas qui t'aime



الأستاذ: محمد بتيجي - محافظ البيع بالمزادة - العنوان: جزيرة 15 عماره 03 مدخل 03 الطابق 01 رقم 02 بالقرب من مرأب السيارات "بوكيرية" - زيانة - أرزقيو - وهران النقال: 041 77 59 72 0550 71 64 66 / 0557 19 90 94

إعلان بالبيع بالمزاد العلنى بالأظرفه المختومة

و في حالة عدم بلوغ السعر الأساسي تجرى مزایدات شفوية

لعناد تابع لمؤسسة: SONATRACH / GL1Z

يوم: 02 جوان 2022 على الساعة العشرة صباحاً 10:00 سا بمكتبنا المذكور عنوانه أعلاه

N° LOT	DESIGNATION	LIEU DE VENTE
01	MATERIELS DE CUISINES PROFESSIONNELLES	PARC DE LA SOCIETE SONATRACH G/L1Z
02	DIVERS MATERIEL INFORMATIQUE	ZONE INDUSTRIELLE ARZEW

شروط البيع:
المشاركة يجب التقدم الى مكتب محافظ البيع المخصوص بنسخة من بطاقة الهوية من اجل سحب دفتر الشروط مقابل 1000 دج.
و تسجيل انفسهم ابتداء من تاريخ النشر في الجريدة إلى غاية 26 ماي 2022.
أيام الزيارة: يوم 31 ماي و 01 جوان 2022 ابتداء من الساعة 09:00 صباحا الى غاية 15:00 زوالا.

• 2

10.50 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal 13h00
12.40 Météo 2
12.55 Ça commence aujourd'hui
14.05 Ça commence aujourd'hui
15.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17.00 Tout le monde a son mot à dire
17.35 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal 20h00

20.10 La faute à Rousseau



Série dramatique - France - 2022
Saison 2 - Episode 1/6

- Zoé et la responsabilité
Avec Charlie Dupont, Anny Duperey, Samira Lachhab, Louis Duneton
Benjamin Rousseau, professeur de philosophie, rempile pour une deuxième année au lycée La Fontaine. Zoé, une de ses nouvelles élèves de première, fait des black-out chaque week-end avec sa meilleure amie Elisa. Ses parents, qui ne s'expliquent pas son changement de comportement depuis deux ans, s'inquiètent pour son avenir.

20.10 Des racines et des ailes



Présenté par Carole Gaessler
Depuis 30 ans, Paul Palau photographie les plus beaux édifices d'Occitanie. Cette année, il espère réaliser un cliché inédit de l'un des châteaux du Qatar dans la montagne noire. Aujourd'hui, il repère l'angle le plus audacieux. Olivier Fabre, maître gantier, se rend dans un élevage de brebis pour choisir le meilleur des cuirs. En quête d'un produit d'exception, il souhaite fabriquer des gants 100% Occitanie. Dans l'étang de Thau, capitale méditerranéenne de l'élevage d'huîtres, deux ostréiculteurs ont inventé un procédé révolutionnaire pour produire des coquillages d'exception.

20.00 Dancer In the Dark



Drame - Etats-Unis - Grande-Bretagne - France - Allemagne - 2000
Avec Björk, Catherine Deneuve, David Morse, Peter Stormare, Joel Grey
Selma Jezcova, une jeune Tchèque installée en Amérique, vit avec Gene, son jeune fils et travaille en usine. Passionnée de comédies musicales, le soir, elle participe aux répétitions de «La mélodie du bonheur». Un jour, Bill, son propriétaire, vient lui faire part de ses problèmes d'argent. Elle lui apprend alors qu'elle est en train de devenir aveugle.

• 5

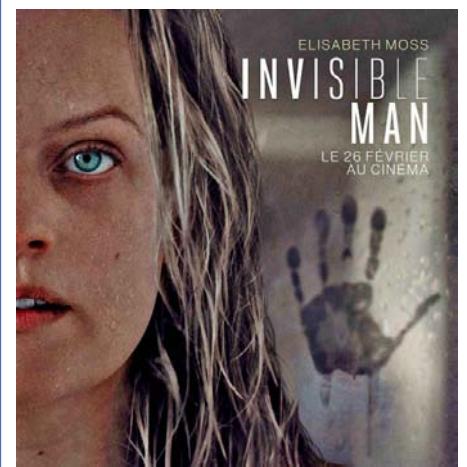
10.10 A l'école des chimpanzés
11.05 Pacifique
12.00 Sale temps pour la planète
12.40 Le magazine de la santé
13.35 Les routes de l'impossible
14.05 Les 100 lieux qu'il faut voir
15.00 Les requins maîtres des profondeurs
15.55 C Jamy
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.00 C à vous la suite
19.55 De l'ombre à la lumière
20.00 La grande librairie
21.35 C ce soir
22.45 C dans l'air

arte

TF1

C 8

10.10 A l'écoute de la nature
11.50 Arte journal
12.00 Arte Regards
12.35 Bienvenue à la campagne
14.05 Les parcs naturels portugais
15.55 Les volcans de Nouvelle-Zélande
16.40 Invitation au voyage
17.25 Invitation au voyage : Nos inspirations
17.55 Merveilleuse planète
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.50 Le dessous des cartes, l'essentiel
19.55 120 battements par minute
22.15 Il était une fois...



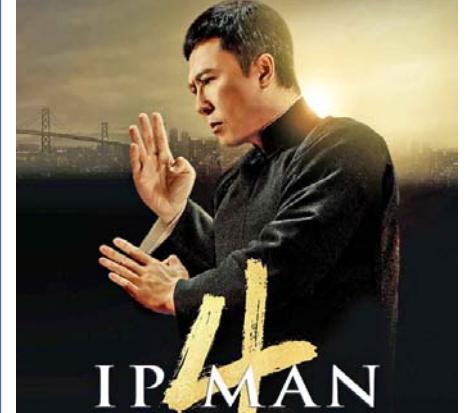
CINE + PREMIER 19.50

INVISIBLE MAN
Film d'horreur - Australie - Etats-Unis - 2020

Avec Elisabeth Moss, Aldis Hodge, Oliver Jackson-Cohen, Harriet Dyer
En pleine nuit, Cecilia Kass s'extract de son lit et tente de quitter le plus discrètement possible la maison remplie de caméras de surveillance, conçue par son mari Adrian, qu'elle a drogué quelques heures plus tôt. Avec l'aide de sa soeur Emily, elle parvient in extremis à échapper à l'homme, un personnage manipulateur et très violent. Deux semaines plus tard, Cecilia s'est cachée chez son meilleur ami, James Lanier, qui vit avec sa fille. C'est alors qu'Emily apprend à Cecilia qu'Adrian est mort d'un apparent suicide.

CINE + FRISSON 19.50

IP MAN 4

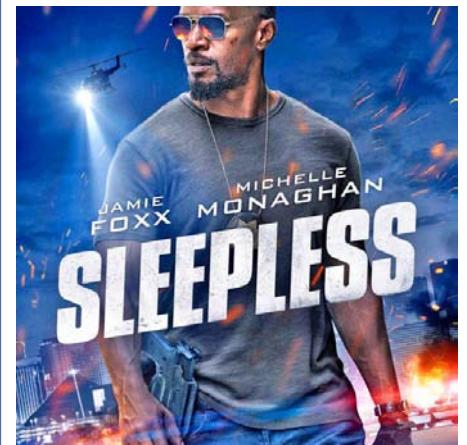


IP MAN

Film d'action - Chine - HongKong - 2019
Avec Donnie Yen, Yue Wu, Vanness Wu, Scott Adkins, Kent Cheng
En 1964, à Hongkong, Ip Man, qui a perdu son épouse quatre ans plus tôt, apprend qu'il est lui-même atteint d'un cancer de la gorge. Peu de temps après, Ip Man, toujours à la tête d'une école d'arts martiaux, est contacté par Billy, un étudiant de Bruce Lee, qui invite le maître à le rejoindre à San Francisco. Ip Man commence par refuser l'invitation, préoccupé par sa santé qui nécessite un traitement lourd, mais aussi par les problèmes que lui cause son fils cadet, devenu un adolescent turbulent et bagarreur.

RTL 9 19.55

SLEEPLESS



Thriller - Etats-Unis - 2017

Avec Jamie Foxx, Michelle Monaghan, Dermot Mulroney, Octavius J. Johnson
Vincent et Sean, deux policiers de Las Vegas, braquent la voiture de mafieux et volent un sac de cocaïne. Le lendemain, ils se portent volontaires pour mener l'enquête sur l'affaire, espérant effacer leurs traces. De son côté, Jennifer Bryant, de la police des polices, soupçonne rapidement Vincent et décide de le surveiller. Peu de temps après, le fils de Vincent est enlevé par des hommes de Robino, un parrain, qui exige de récupérer sa drogue.

TÉLÉVISION

TF1

20.10 Grey's Anatomy



Série hospitalière - Etats-Unis - 2022
Saison 18 - Episode 12

- Lettre à ma fille
Avec Ellen Pompeo, Chandra Wilson, James Pickens Jr., Kevin McKidd
Dans le Minnesota, Nick et Meredith pensaient avoir un peu d'intimité au chalet, mais Charlotte, la nièce de Nick, débarque avec son ami Silver. La jeune femme lui annonce qu'elle veut arrêter ses études pour le suivre au Costa Rica. Nick ne comprend pas cette décision. Maggie, qui garde les enfants de Meredith avec Winston, découvre dans un carton une lettre écrite par sa mère biologique qui lui est destinée.

6

20.10 Top chef



Saison 13 - Episode 14

Présenté par Stéphane Rotenberg
Les cinq candidats restants vont s'affronter pour décrocher leur place en quart de finale. Pour se faire, ils seront challengés par le chef Jean Imbert, gagnant de la saison 3, sur un plat traditionnel de la cuisine française, qu'il a lui-même remis au goût du jour : le vol-au-vent. Puis, coachés par Dominique Crenn, Alexandre Mazzia et Alexandre Gauthier, les participants travailleront la tomate pour créer un plat original qui sera dégusté à l'aveugle.

CANAL+

20.10 Flag Day



Drame - Etats-Unis - 2021
Avec Katheryn Winnick, Josh Brolin, Sean Penn, Eddie Marsan, Dale Dickey
En juin 1992, Jennifer Vogel, une journaliste, découvre, en présence de la marshal Blake, que son père, John, qui fuit les forces de l'ordre, a imprimé 22 millions de dollars de faux billets et qu'il est parvenu à en blanchir 50 000 dollars. La jeune femme se souvient alors de la personnalité de ce père instable, qu'elle a connu par intermittences, quand il vivait parfois au foyer familial.

PLANÈTE +

TFX

W9

09.30 Mamans & célébres
10.30 Clap !
11.00 Super Nanny



15.00 Mamans & célébres
17.00 La villa des coeurs brisés
19.00 Friends
19.50 Sisbro
20.05 Cleaners les experts du ménage

09.30 HDM : L'hebdo de la musique



10.30 Le hit W9
11.50 NCIS
15.40 Un dîner presque parfait
17.50 Les apprentis aventuriers
19.50 Football : Ligue Europa
22.00 Les 20 tubes des années 90 préférés des Français

Bélier 21-03 au 20-04

Cette lunaison dans votre troisième maison solaire est l'occasion d'excellents échanges, surtout si vous êtes dans le commerce ou dans la communication. Résultats à la Pleine Lune.

Taureau 21-04 au 21-05
Vos pensées sont essentiellement orientées vers les acquisitions et les gains personnels. Votre bonne humeur vous permet toutes les audaces dans le domaine financier... si la conjoncture le permet !

Gémeaux 22-05 au 21-06
Grâce à votre bonne volonté et à votre vitalité, vous ne ratez pas une occasion de vous mettre en valeur. Mais vous n'êtes pas de bonne humeur aujourd'hui, ce qui pourrait heurter la sensibilité de vos proches.

Cancer 22-06 au 22-07
Cette lunaison dans votre douzième maison solaire est l'occasion de vous recentrer et de méditer sur l'avenir. Mais ne vous angoissez pas sur le futur !

Lion 23-07 au 23-08
Cette lunaison dans votre onzième maison solaire est l'occasion de planter des graines pour des projets en cours. Floraison possible à la Pleine Lune !

Vierge 24-08 au 23-09
Cette lunaison dans votre dixième maison solaire est l'occasion de gravir des sommets sur le plan social ou professionnel. Profitez-en jusqu'à la Pleine Lune !

Balance 24-09 au 23-10
Cette lunaison dans votre neuvième maison solaire est l'occasion d'entreprendre tous azimuts ! Un voyage est même possible aux environs de la Pleine Lune.

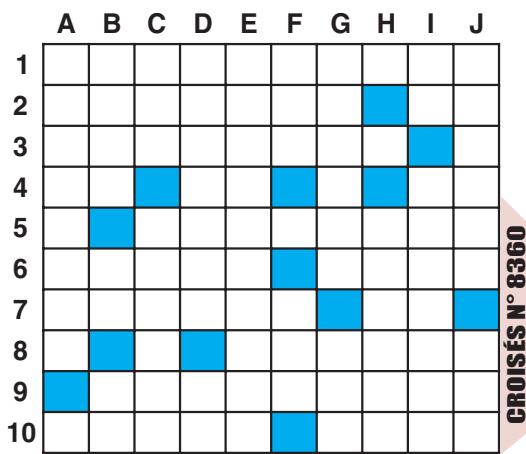
Scorpion 24-10 au 22-11
Vous vivez une crise salutaire qui vous permet de prendre conscience des véritables enjeux de la vie. Attention à votre argent et ne pensez pas qu'à vous même !

Sagittaire 23-11 au 21-12
Cette lunaison dans votre septième maison solaire est l'occasion d'accorder un peu plus de temps à votre partenariat ou à vos collaborateurs. Et cela jusqu'à la Pleine Lune !

Capricorne 22-12 au 20-01
Le travail devient votre souci majeur depuis quelque temps, si bien que votre santé s'en ressent grandement. Et si vous preniez un peu de repos ?

Verseau 21-01 au 18-02
Cette nouvelle Lune dans votre cinquième maison solaire vous confère une créativité peu commune, ce qui vous donne des ailes, même dans le domaine sentimental !

Poissons 19-02 au 20-03
Cette lunaison dans votre quatrième maison solaire est l'occasion d'accorder un peu plus de temps à votre foyer ou à des travaux de bricolage. Si vous fêtiez cela en famille ?

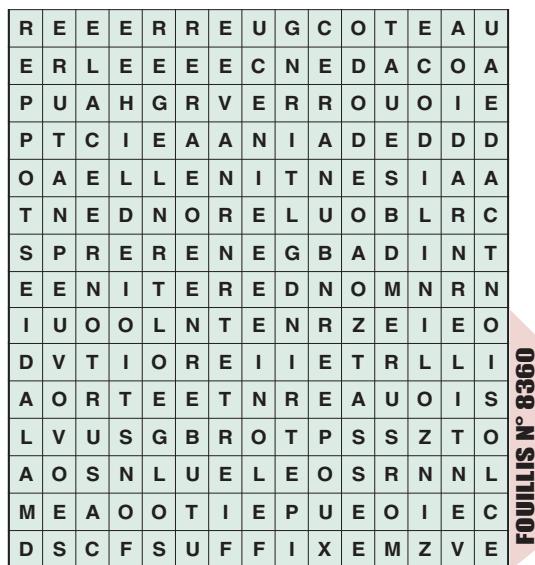


Horizontalement:

- Temps de licence.
- A n'y voir que du bleu!
- A fini de parler.
- De caractères abordables.
- A l'œil.
- Passé à lire.
Rabattre des oreilles !
- Scène de paillasse.
- Donna l'impression. Ça veut dire ce que ça veut dire !
- Perçoit. Dans le vent.
- Traits de caractère.
- Exalté.
- Restés sans changement. Leurs contours sont vagues.

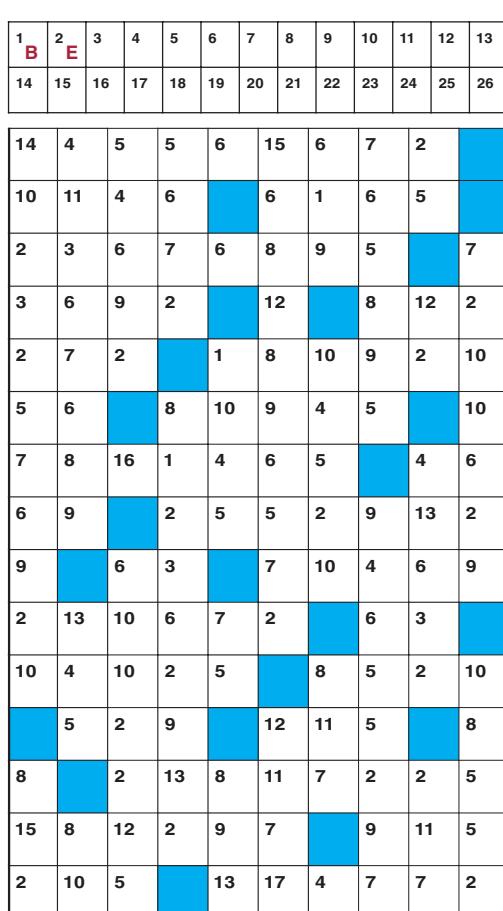
Verticalement:

- Mal exécutées.
- Blonde au Canada. En dedans. MKSA.
- Pile. Lamentable.
- Convenance.
- Mineur, il a fait de grandes symphonies.
- Repuantes.
- Personne.
- Manille à manille.
- Angles. A merci.
- Renouveau.
- Conjonction. Bouille.
- S'obtient en cassant la bâraque. Possessif.



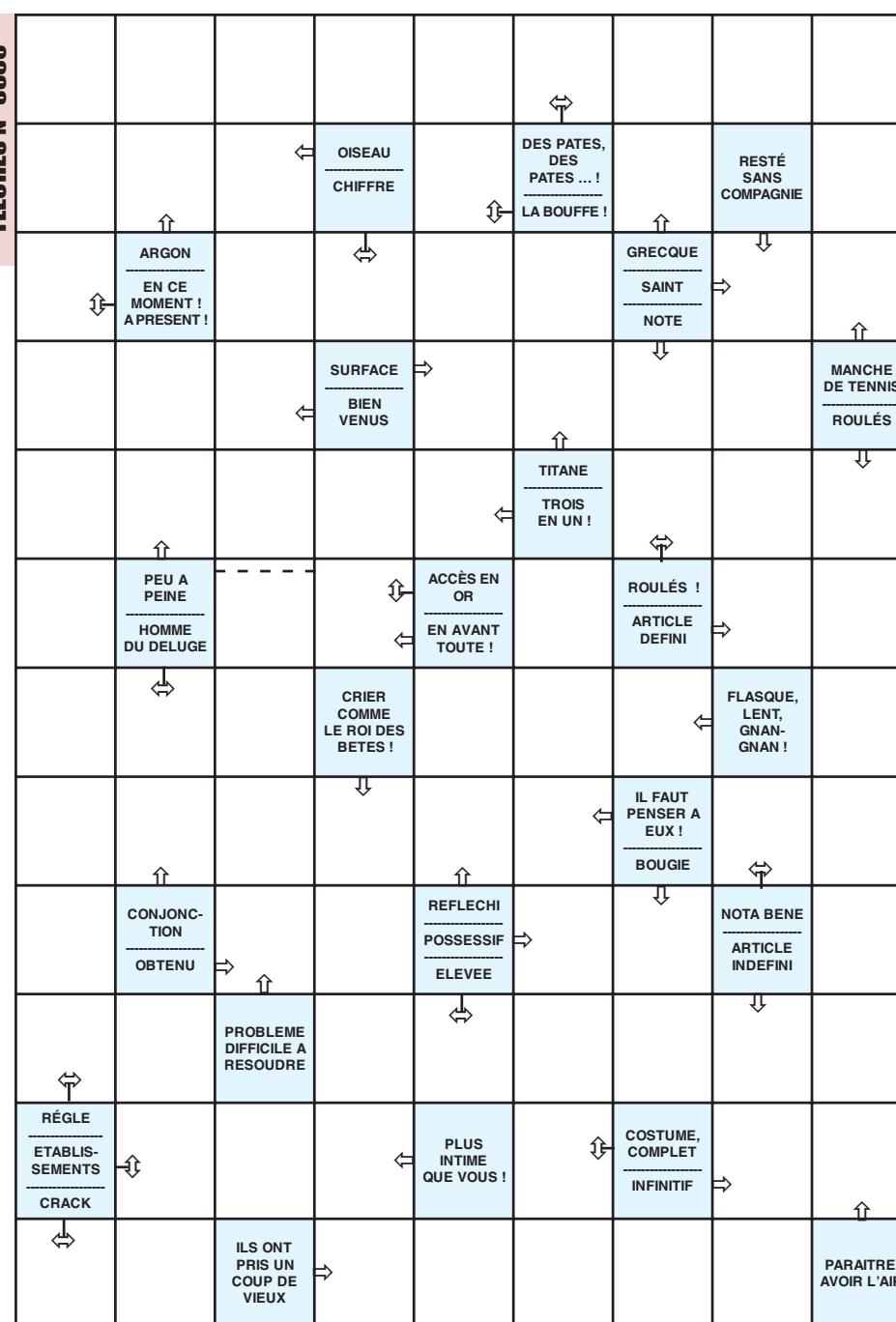
AVOIR - AVRIL - BLOC - BOULE - CADEAU - CADENCE - COTEAU - DEDAIN - DESSERT - DUNE - ECALE - ECLOSION - EPOUX - FELONIE - FIERTE - FOURNIR - GENERER - GUERRE - LIDO - LOTO - MALADIE - MONDE - MORSURE - MOUTON - NAGE - NATURE - NEIGE - PELER - PETRIN - RADIO - RAIL - RETINE - RONDE - SANG - SENTINELLE - STOPPER - SUFFIXE - TACHER - TASSE - TUBE - VENTILER - VERROU - ZERO - ZINZOLIN.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est un long siège.
- Mon 2e porte un sobriquet.
Mon tout est un forban pas du tout fort bon !



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8360



10 ERREURS



LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 8359

I	M	P	A	S	S	I	B	L	E
N	O	U	B	A	N	O	U	S	
J	U	B	A	S	C	I	E		
U	R	T	R	O	I	S	T		
S	O	R	T	A	I	T	G		
T	N	Q	U	R	A	G	A		
I	P	C	I	T	R	U	C		
F	A	R	I	V	I	E	R		
I	R	E	T	R	O	C	E		
E	T	U	D	E	N	E	T		

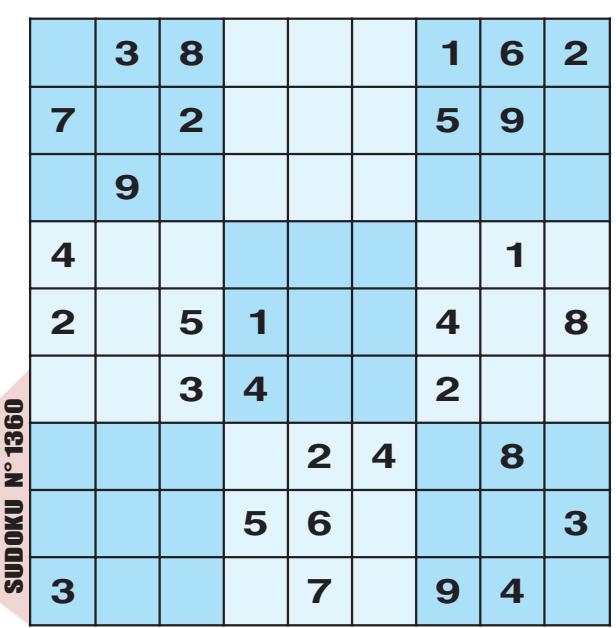
SUDOKU N° 1359

3	1	7	2	8	9	4	6	5
6	2	4	3	1	5	7	9	8
8	9	5	6	7	4	2	1	3
4	7	9	8	3	2	1	5	6
5	3	6	4	9	1	8	2	7
1	8	2	7	5	6	3	4	9
7	6	1	5	4	8	9	3	2
2	4	8	9	6	3	5	7	1
9	5	3	1	2	7	6	8	4

FOUILIS N° 8359
BONBONNE (Bon - Bonne)

CODÉS N° 8359

1	O	2	R	3	G	4	S	5	E	6	I
7	T	8	A	9	10	U	11	M	12	L	
13	V	14		15	16	17	18				
19	20		21	22	23	24					
25	26										



265 combattants ukrainiens d'Azovstal se sont constitués prisonniers



Quelque 265 combattants ukrainiens retranchés dans l'aciérie Azovstal, dernier bastion de résistance ukrainienne à Marioupol, se sont rendus aux forces prorusses et constitués prisonniers depuis lundi, a affirmé mardi le ministère russe de la Défense. "Au cours des dernières 24 heures, 265 combattants ont rendu les armes et se sont constitués prisonniers, dont 51 gravement blessés", a indiqué le ministère dans un communiqué sur l'état de l'offensive russe contre l'Ukraine. "Tous ceux qui nécessitent une assistance médicale sont envoyés vers l'hôpital de Novoazovsk", en territoire séparatiste prorusse, a-t-il précisé.

Lundi, la vice-ministre ukrainienne de la Défense Ganna Malyar avait annoncé que 264 combattants ukrainiens dont 53 blessés avaient été évacués lundi de l'aciérie vers des localités situées en territoire contrôlé par les forces russes et prorusses dans l'est de l'Ukraine. Elle a toutefois précisé que les combattants devaient être à l'avenir rapatriés en territoire contrôlé par l'Ukraine, "dans le cadre d'une procédure d'échange". Lundi, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a dit, dans une vidéo, que l'essentiel était de "sauver la vie de nos gars".

Téhéran confirme l'arrestation de deux Français en Iran



L'Iran a confirmé mardi avoir arrêté deux ressortissants français qui auraient tenté selon les autorités de provoquer des troubles en rencontrant des représentants de syndicats d'enseignants, a rapporté la télévision d'Etat. La télévision a diffusé des images de ces deux personnes, une femme de 37 ans et un homme de 69 ans, depuis leur arrivée dans la République islamique le 28 avril jusqu'à leur arrestation le 7 mai. "Le ministère des Renseignements a surveillé les deux personnes lors de réunions d'organisation et de coordination avec certaines personnes qui se considèrent comme des membres du syndicat des enseignants", a affirmé la télévision d'Etat, ajoutant qu'elles "tentent de former une sorte de manifestation pour créer des troubles."

Dans un fichier audio diffusé par le média, une voix féminine, présentée comme celle de la ressortissante française arrêtée, affirme en anglais: "C'est une bataille pour obtenir la majorité des Iraniens". Et un homme, qui serait le second ressortissant arrêté, dit, également en anglais: "nous devrions construire un +package+ révolutionnaire".

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Combats à Tripoli après un coup de force du gouvernement rival



Le chef du gouvernement libyen soutenu par le camp de l'Est du maréchal Khalifa Haftar s'est retiré mardi de la capitale Tripoli après avoir tenté de déloger l'exécutif en place, au prix de plusieurs heures de combat entre groupes armés rivaux. Ces affrontements, d'une ampleur sans précédent à Tripoli depuis près deux ans et l'échec en juin 2020 de la tentative du maréchal Haftar de s'en emparer par la force, sont symptomatiques du chaos

auquel la Libye est en proie depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

Les affrontements entre milices rivales ont débuté dans la nuit de lundi à mardi après l'arrivée à Tripoli du Premier ministre désigné par le Parlement siégeant à l'Est, Fathi Bachagha, accompagné de plusieurs ministres de son équipe, selon un correspondant de l'AFP sur place.

En milieu de matinée mardi, après plusieurs heures de

combats, le service de presse de M. Bachagha a indiqué dans un communiqué que ce derniers et ses ministres avaient "quitté Tripoli pour préserver la sécurité (...) des citoyens". M. Bachagha, investi par le Parlement en mars, entendait par ce coup de force inattendu prendre ses fonctions à Tripoli en dépit du refus de l'exécutif actuel, dirigé par Abdelhamid Dbeibah, de céder le pouvoir avant la tenue d'élections.

Mali : une tentative de coup d'Etat déjouée

Une tentative de coup d'Etat a été déjouée au Mali dans la nuit du 11 au 12 mai, a annoncé lundi soir le porte-parole du gouvernement et ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Abdoulaye Maïga, dans un communiqué.

"Dans le dessein de briser la dynamique de la refondation du Mali, un groupuscule d'officiers et de sous-officiers anti-progressistes maliens a tenté un coup d'Etat dans la nuit du 11 au 12 mai 2022. Ces militaires étaient soutenus par un Etat occidental", indique le communiqué.

"La tentative a été déjouée grâce à la vigilance et au professionnalisme des Forces de défense et de sécurité (FDS) du Mali", affirme le communiqué, ajoutant que le gouvernement malien condamne avec "la dernière rigueur cette indigne atteinte à la sûreté de l'Etat", dont l'objectif est "d'entraver voire annihiler les efforts substantiels de sécurisation de notre pays et le retour à un ordre constitutionnel, gage de paix et de stabilité".

Dans le cadre de l'enquête et de la recherche des complices impliqués dans ce putsch manqué, le gouvernement malien, note le communiqué, assure à "l'opinion nationale que tous les moyens ainsi que toutes les mesures appropriées sont déployés".



EDITORIAL

Par El-Houari Dilmi

RECADRAGE EN RÈGLE

un pays colonisateur !», a déraillé, toute honte bue, le représentant du Maroc, feignant d'oublier que son pays est le dernier pays colonisateur en Afrique. Dans un recadrage en règle, Amar Belani a indiqué que les inepties de l'inénarrable ambassadeur «font penser, avec gravité, au sort des milliers de Rifains pacifiques qui font l'objet d'une répression féroce et dont les leaders innocents croupissent dans les cachots moyenâgeux du royaume, soumis aux pires sévices et humiliations».

Pour mieux dézinguer le représentant du

Washington rétablit une présence militaire en Somalie



Le président Joe Biden a approuvé le rétablissement d'une présence militaire américaine en Somalie pour y combattre les terroristes du groupe "shebab", a annoncé lundi un haut responsable du gouvernement américain.

Près de 18 mois après le retrait des quelque 750 militaires américains qui étaient déployés dans ce pays de la Corne de l'Afrique, ordonné à la toute fin de son mandat par Donald Trump, "moins de 500" soldats des forces spéciales américaines seront de nouveau stationnés dans le pays, a indiqué ce responsable, cité par l'AFP, sans préciser la date de leur arrivée. M. Biden "a approuvé une demande du ministère de la Défense de repositionner des forces américaines en Afrique de l'Est, afin de rétablir une petite présence militaire persistante en Somalie", a-t-il déclaré à la presse. "Le président a pris cette décision pour accroître la sécurité et l'efficacité de nos forces spéciales, qui ont passé plus d'un an, depuis la décision de la précédente administration, à entrer et sortir épisodiquement de Somalie pour y faciliter les opérations anti-terroristes", a-t-il ajouté.